



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3067 - LUNDI 13 NOVEMBRE 2017

CÉNI

L'ONU, les États-Unis et l'UE adhèrent au calendrier électoral



La salle, peu avant la publication par Corneille Naanga, du calendrier électoral

Les Nations unies, les États-Unis, l'Union européenne (UE), etc., ont relâché leurs pressions sur la RDC en se ralliant - sous conditions - au calendrier électoral publié récemment par la Céni qui prolonge de plus d'un an le bail du président Joseph Kabila à la tête de l'État. Tous ces partenaires extérieurs ont désormais les yeux rivés sur décembre 2018, date butoir censée consacrer le premier passage pacifique et civilisé du pouvoir par des voies démocratiques.

La Belgique a, pour sa part, invité à un consensus le plus large possible autour du chronogramme électoral, estimant que « *c'est maintenant aux autorités congolaises de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'exécuter le calendrier et de parvenir à un processus fiable et consensuel* ».

Page 4



Une manifestation de la Dynamique de l'opposition à Kinshasa

REJET DU CALENDRIER ÉLECTORAL

La Dynamique annonce une grande manifestation populaire le 15 novembre

Le regroupement politique membre du Rassemblement rejette le calendrier électoral publié par la Céni et appelle à une manifestation d'envergure à cette date pour exiger une « transition sans Kabila ». Martin Fayulu et ses amis espèrent que cette transition permettra à tous les Congolais contraints à l'exil de revenir au pays et aux prisonniers politiques d'être libérés.

La Dynamique entend faire cause commune avec les mouvements citoyens « Lucha », « Filimbi », « Les Congolais debout » et autres associations qui avaient également appelé à des actions de rue à cette échéance. Elle appelle les Congolais à prendre une part active à cette grande manifestation populaire.

Page 4

LITTÉRATURE

« Relations Nord-Sud, un grand scandale » en voie d'être primé

L'ouvrage de Guy-Lambert Santimi dessine les contours d'une Afrique en gestation, la vraie, celle des véritables nationalistes mus par le souci de booster le développement de leurs États, en toute autonomie, loin de toute forme d'ingérence ni de pression extérieure.

Volumineux avec 292 pages, édité par « Monde nouveau Afrique nouvelle » de Genève et préfacé par le député fédéral belge, Louis Laurent, l'ouvrage a déjà tapé dans l'œil l'Association des éditeurs africains d'Europe (dont le siège est à Paris) éblouie par son contenu riche en enseignements. Il est en instance d'être primé.

Page 5

COP23

« Journalistes verts » souhaite un appui considérable à la RDC

L'organisation des reporters et médias pour la protection de l'écosystème de la RDC, « Journalistes verts », a exprimé son souhait, le 9 novembre dans un communiqué, à la faveur de la 23e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP23) dont les travaux

se tiennent depuis le 6 novembre à Bonn, en Allemagne.

« *Nous sommes à l'avant-plan de soutien aux plans d'action nationaux en faveur du climat, nous l'avons fait pour soutenir la ratification de l'Accord de Paris par le Parlement* », a affirmé cette organisation.

Page 3



Journée inaugurale de la COP 23 à Bonn

MUSELLEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'Asadho accuse le régime de Kinshasa

L'organisation de défense des droits de l'Homme fustige déjà le projet de loi modifiant et complétant la loi n°004/2001 du 20 juillet 2001 portant les dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, en discussion à l'Assemblée nationale.

Dans un communiqué du 8 novembre, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) se dit préoccupée par le texte en débat à la chambre basse du Parlement. Pour elle, ce projet de loi n'est qu'«une modalité dont le régime Kabila entend se servir pour empêcher toutes opinions contraires aux politiques et programmes du gouvernement».

Cette ONG a, en effet, rappelé que depuis la fin du mandat du président de la République, les organisations de la société civile et les mouvements citoyens jouent un rôle important dans le combat pour le respect des droits de l'Homme et le retour à l'ordre constitutionnel. «Plusieurs fois, certaines de ces organisations ont reçu des menaces de fermeture ou de dissolution de la part des membres du gouvernement au motif qu'elles seraient au service des occidentaux et des organisations internationales», a fait savoir l'Asadho.

Les réduire au silence et les priver des moyens de fonctionnement

Face à ce rôle joué par les ONG et les menaces subies, l'Asadho pense que le projet de loi envoyé à l'Assemblée nationale est destiné à réduire au silence et à priver les organisations de la société civile ainsi que les mouvements citoyens de moyens financiers et matériels nécessaires à leur fonctionnement. Elle relève comme motivation de ses inquiétudes le pouvoir donné au ministre de la Justice de dissoudre d'autorité une ONG sans passer par le tribunal. «Ils veulent ainsi se baser sur cette loi pour exécuter les différentes menaces de fermeture de certaines ONG. En contournant les prérogatives dévolues aux cours et tribunaux, le ministre de la Justice veut cacher le dysfonctionnement de ses services pour se transformer en juge et partie sans garantie du droit de la défense», a expliqué l'Asadho.

Cette ONG note également qu'au regard de cette loi, tous les mouvements citoyens et associations qui travaillent en RDC sans reconnaissance légale (sans documents officiels) ne pourraient plus exercer leurs activités. «Tous ceux qui exerceront des activités dans ce genre d'organisations ou mouvements citoyens seront poursuivis pénalement», a noté l'Asadho. Elle a également précisé que la loi en question obligerait toutes les organisations à déclarer auprès du ministre de la Justice l'origine de leurs fonds dont le montant est l'équivalent de 5 mille dollars américains. «Celle ou celui qui ne fait pas une telle déclaration devient nul(e)», rappelle l'Asadho, en poursuivant que le ministre de la justice pourrait refuser d'accorder la personnalité juridique à une association sans justifier sa décision.

Réduction de l'espace démocratique

Pour l'Asadho, «si ce projet de loi qui est un recul est adopté et promulgué, l'espace démocratique déjà restreint à cause



Le Président de l'Asadho, Mè Jean-Claude Katende.

de la répression sanglante et de l'interdiction des manifestations pacifiques va se réduire davantage et accroître l'insécurité des défenseurs des droits de l'homme en RDC». A l'en croire, plusieurs organisations de la société civile et les mouvements citoyens n'auront plus de possibilité d'opérer pour empêcher la confiscation de la démocratie par la classe politique au pouvoir. «Ce projet de loi est une modalité dont le régime Kabila entend se servir pour empêcher toutes opinions contraire aux politiques et programmes du gouvernement», a-t-elle averti.

Fort de ce constat, l'Asadho exhorte le président de la République à faire retirer ce projet de loi, qui violerait la Constitution et les engagements internationaux relatifs aux droits de l'Homme pris par le pays. Elle appelle, par contre, les parlementaires congolais à s'abstenir de voter ce projet de loi, par ce qu'«il est liberticide et muselle les organisations et les mouvements citoyens».

L'Asadho attend, par ailleurs, de la communauté internationale de faire pression sur le gouvernement et l'Assemblée nationale pour que ce projet de loi soit retiré. Elle sollicite que les organisations et les mouvements citoyens qui jouent le rôle leur reconnu par les normes nationales et internationales relatives aux droits de l'Homme soient soutenus.

Enfin, l'Asadho a lancé un appel à la mobilisation de la société civile pour faire retirer ce projet de loi des discussions au Parlement.

Lucien Dianzenza

BUSINESS

Plus d'un milliard \$ d'investissements sud-africains en RDC

Kinshasa a sorti le grand jeu pour séduire les opérateurs économiques d'Afrique du Sud qui ont fait le déplacement de la RDC pour participer à la huitième édition du Forum initiative de commerce et d'investissement à Lubumbashi.

Clôturés le 9 novembre 2017, les travaux du forum qui s'est tenu dans la capitale cuprifère ont mobilisé dix ministres du gouvernement central, dont ceux du Commerce extérieur, des Mines, de l'Agriculture, de l'Énergie, de l'Industrie, des Petites et moyennes entreprises ainsi que celui des Télécommunications. Conduite par le ministre d'État et ministre de l'Économie nationale, Joseph Kapika, la délégation gouvernementale a pris une part active à cette rencontre qui a eu comme ultime objectif de renforcer les liens économiques en vue de mieux profiter des opportunités d'investissements et d'affaires entre la RDC et l'Afrique du Sud. Selon les chiffres officiels, les investissements sud-africains au Congo sont estimés à 1,2 milliard de dollars américains.

Pendant les discussions, chaque ministre a présenté brièvement les opportunités dans son secteur. Le gouvernement central, a souligné Joseph Kapika, a donné un signal fort à travers ce forum.

Désireuse de relancer son économie grippée avec la baisse des cours mondiaux des matières premières, la RDC veut intensifier les échanges commerciaux en privilégiant un partenariat gagnant-gagnant. Il est clair, a-t-il soutenu, que le gouvernement est déterminé à faire de la RDC un pays attractif pour les investisseurs de tous les horizons.

Par ailleurs, le forum a permis surtout de recadrer les relations d'affaires avec un pays partenaire aussi stratégique que l'Afrique du Sud. Au final, cette initiative vient s'inscrire parmi les actions visant à relancer l'économie nationale mais également à accélérer les efforts de diversification pour une meilleure résilience de l'économie nationale. L'exécutif national entend obtenir des résultats durables grâce à cette diversification.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions :
Clotilde Ibara

Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampou-la (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATEUR ADJOINT

Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

Début du procès de miliciens présumés pour viols d'enfants

Dix-huit prévenus, dont un député provincial, poursuivis pour «viol et enlèvement» de fillettes en République démocratique du Congo (RDC), ont comparu le 10 novembre devant la justice militaire dans le sud-Kivu (est), selon les parties civiles.



Une séquence du procès

Le député provincial Frédéric Batumike et ses 17 coaccusés sont poursuivis pour «crime contre l'humanité par viol et par meurtre (...), participation à un mouvement insurrectionnel», a déclaré à l'AFP Me Charles Cubaka Cicura, porte-parole du collectif d'avocats qui représente les victimes. Les prévenus sont soupçonnés d'appartenir à une milice, «Djeshi ya Yesu» (Armée de Jésus, en swahili), dirigée par M. Batumike, selon l'auditeur supérieur militaire du sud-Kivu, le colonel Roger Wavara.

M. Batumike avait été arrêté en juin 2016 ainsi que 74 autres personnes. Il était accusé d'avoir re-

cruté un «féticheur qui conseille aux miliciens de violer de très jeunes filles pour pouvoir être assurés d'une protection surnaturelle». Une quarantaine d'enfants - âgés de 8 mois à 12 ans - a été victime d'enlèvement et soumise à des violences sexuelles entre mai 2013 et l'an 2016, a indiqué Me Cubaka. «*Au moins deux enfants sont morts des suites de ces violations*», selon la Mission de l'ONU en RDC.

Fondateur de l'hôpital de Panzi (Bukavu), qui vient en aide aux femmes violées dans les conflits qui ravagent l'est congolais depuis deux décennies, le gynécologue congolais, Denis Mukwege,

avait dénoncé en 2014 et 2015 cette vague d'enlèvements et de viols nocturnes de fillettes dans le village de Kavumu, proche de Bukavu. Soupçonné d'être le commanditaire de l'assassinat d'un défenseur des droits de l'Homme congolais, Évariste Kasali, tué le 17 mars 2016, M. Batumike est également accusé du meurtre d'un Allemand, Walter Müller, propriétaire de plantations au sud-Kivu, sauvagement assassiné en 2012. Les autorités de Kinshasa avaient également reproché à l'élu local «plusieurs attaques (meurtrières de) positions de l'armée et de la police» dans l'est.

AFP

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

Les transporteurs de plus en plus sollicités

La reprise des activités de production dans certaines villes du pays promet un retour en force des sociétés de transport pour l'évacuation des produits vers les centres de consommation, principalement Kinshasa.

Le 10 novembre dernier, la Société commerciale des transports et ports (SCTP) fêtait avec faste le retour de son célèbre bateau « ITB/Kokolo », son plus gros porteur qui dessert Kinshasa et Kisangani. L'équipe dirigeante de cette société pense désormais aux importantes opportunités d'affaires pour rentabiliser le trafic fluvial. Kinshasa, en effet, reste à ce jour le plus grand marché pour de nombreuses provinces du pays, dont le Kongo central et l'ex-province Orientale joignables à partir du fleuve Congo. En tout cas, les dirigeants de l'ex-Onatray croient fermement au point d'avoir fondé toute leur stratégie de rentabilisation de l'ITB / Kokolo sur une combinaison astucieuse « Transports passagers - convois marchandises ». « *Au départ, nous nous sommes assurés*

d'avoir un tonnage suffisant », a expliqué le directeur général de la SCTP, Daniel Mukoko.

En clair, il s'agit d'assurer un trafic fluvial régulier et de fluidifier les échanges commerciaux. Partir avec du tonnage est une chose mais l'autre défi sera certainement d'en revenir aussi avec. En reprenant ses activités, la SCTP veut remettre à niveau son service de transport par bateau pour relier Kinshasa et le Kongo central aux provinces du nord-est du pays. Dans le viseur, un secteur en pleine renaissance dans le Kongo central retient l'attention : la cimenterie. Pour la SCTP, le trafic du ciment constituera un véritable test.

Le Kongo central est effectivement l'une des provinces du pays qui dispose des massifs de calcaire à Lufu/Kimpese, Kiasi-Nkoko sans oublier le massif de calcaire cristallin de Tombangadio. Plusieurs cimenteries locales ont repris du service dans cette partie du territoire national, grâce à une mesure de suspension des importations de ciment s'appliquant dans tout l'ouest du pays. C'est un marché juteux pour la

SCTP qui utilise d'abord la voie ferroviaire pour transporter au moins 1 500 tonnes de ciments de l'usine de Lukala jusqu'à Kinshasa, avant de les charger dans les barges pour remonter ensuite le fleuve jusqu'à Mbandaka et Kisangani. Et la boucle sera bouclée.

Pour Daniel Mukoko, il s'agit d'un trafic qui a l'avantage d'être régulier et donc bénéfique pour la société. Il est même question que les cimentiers produisent un tonnage mensuel à acheminer spécialement à Mbandaka et Kisangani. En retour, l'ITB/Kokolo redescendra le fleuve avec des grumes de Kisangani pour les amener, dans un premier temps, à Kinshasa, avant de les acheminer au port de Matadi pour l'exportation. Au-delà, il y a tout l'espoir que le fleuve reste le moyen de transport le moins coûteux. Il pourra de nouveau servir à transporter d'importants tonnages de vivres et autres produits afin de donner un coup de pouce au défi de l'autosuffisance alimentaire.

Laurent Essolomwa

Trois ans de prison requis contre un défenseur des droits de l'Homme

Le défenseur des droits de l'Homme est accusé d'avoir «organisé une marche anarchique dans la ville de Lubumbashi», alors que les partenaires internationaux de Kinshasa appellent à des mesures de «dérégulation» après la publication du calendrier électoral.

Le ministère public reproche à Timothée Mbuya d'avoir incité à la «désobéissance civile» et le «manquement envers l'autorité établie». Réagissant auprès de l'AFP, Me Jonas Mulumba, son avocat a dit: «*Nous espérons que le tribunal va se prononcer pour un acquittement*».

Président de l'ONG Justicia, M. Mbuya avait été arrêté le 31 juillet lors d'une manifestation réclamant la publication du calendrier électoral. Ce calendrier a finalement été publié le 5 novembre et prévoit des élections

le 23 décembre 2018. Les Etats-Unis et l'Union européenne ont salué sa publication tout en demandant à Kinshasa «la fin des poursuites motivées par des raisons politiques, la libération des prisonniers politiques et le respect du droit de réunion et d'association pacifiques», selon le communiqué du département d'Etat.

Au pouvoir depuis 2001, élu en 2006 et 2011, M. Kabila a vu son deuxième et dernier mandat prendre fin en décembre 2016. La Constitution interdit au président de se représenter, mais l'autorise à rester en fonction jusqu'à l'élection de son successeur. Un accord pouvoir-opposition du 31 décembre 2016 prévoyait déjà des élections au plus tard fin 2017. Depuis une année, les manifestations sont interdites ou réprimées en RDC.

AFP

COP23

« Journalistes verts » souhaite un appui considérable à la RDC

L'association estime que le pays a droit à un soutien significatif des États réputés pollueurs de la planète, après qu'il a ratifié l'Accord de Paris sur le climat.

L'organisation des reporters et médias pour la protection de l'écosystème de la RDC, « Journalistes verts » (JV), a exprimé son souhait, le 9 novembre dans un communiqué, à la faveur de la 23e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP23) dont les travaux se tiennent depuis le 6 novembre à Bonn, en Allemagne. « *Nous sommes à l'avant-plan de soutien aux plans d'action nationaux en faveur du climat, nous l'avons fait pour soutenir la ratification de l'Accord de Paris par le Parlement* », a affirmé cette organisation.

Cette conférence de Bonn, a expliqué l'ONG, permettra d'intensifier le dynamisme des villes, États, régions, territoires, entreprises et sociétés civiles qui soutiennent les plans d'action nationaux en faveur du climat mais aussi de mettre en relief l'objectif de température convenu à l'échelle mondiale et les objectifs, immenses, de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Pour JV, le pays ayant ratifié cet accord à travers son Parlement a, par ce fait, droit aux bénéfices reconnus aux Etats visiblement engagés en conformité avec l'Accord de la capitale française sur le climat. « *L'assainissement de nos espaces de vie devra occu-*

per une place de choix dans notre plaidoyer; puisque la communauté des êtres vivants que nous sommes, appelée biocénose, et le milieu dans lequel nous vivons, appelé biotope doivent être protégés et assainis des effets nocifs de gaz émis », a souligné l'association.

La RDC adhère à l'Accord de Paris

Les deux chambres du Parlement, rappelle JV, avaient séparément ratifié l'Accord de Paris. Alors que le Sénat congolais l'avait adopté le 31 octobre en seconde lecture, l'Assemblée nationale l'a, quant à elle, adopté le 15 octobre 2017. La RDC fait partie des 195 pays qui ont, en 2015 à Paris, adopté cet accord universel qui recommande notamment à chaque pays membre d'œuvrer pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en vue de réduire le réchauffement de la planète. Cette convention prévoit de contenir le réchauffement climatique « *bien en dessous de 2 °C* » et si possible de viser à « *poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C* ».

Déjà bénéficiaire d'un montant de 250 millions de dollars américains sur un total de 1 milliard de dollars sollicité dans le cadre de l'initiative Forêt d'Afrique centrale, la RDC entend en recevoir d'autres dans le cadre du fonds vert climat. « *D'ici à trois ans, soit en 2020, des fonds pourraient être débloqués au bénéfice des pays éligibles à une bagatelle de l'ordre de 100 milliards de dollars, la RDC, pays en développement, en fera sans doute partie mais il faut des projets potables* », a avisé JV.

Lucien Dianzenza

CALENDRIER ÉLECTORAL

Les soutiens des partenaires extérieurs s'accumulent

Les Nations unies, les Etats-Unis, l'Union européenne (UE), etc., ont relâché leurs pressions sur la RDC en se ralliant sous conditions au chronogramme publié récemment par la Céni qui prolonge de plus d'un an le bail du président Joseph Kabila à la tête de l'Etat.

D'aucuns s'attendaient à ce que Washington, l'ONU, l'UE et autres puissent faire chorus sur le rejet du calendrier de la Céni, mais en lieu et place, c'est plutôt un satisfécit qui a prévalu dans leurs diverses réactions. Tous ceux qui avaient parié sur une levée de boucliers des partenaires de la RDC, au lendemain de la publication du calendrier électoral au motif que celui-ci ne cadrerait pas avec leur agenda, devront se dédire aujourd'hui. En effet, ce chronogramme bénéficie présentement des soutiens de la communauté internationale. Ce qui, forcément, constitue une victoire diplomatique pour Joseph Kabila qui peut être sûr de garder son fauteuil jusqu'au 12 janvier 2019, date de la passation effective de pouvoir après la prestation de serment du nouveau président élu. Aucun parmi ces partenaires extérieurs du pays ne s'est exprimé pour critiquer frontalement ledit calendrier qui accorde, de fait, un sursis à Joseph Kabila. Là-dessus, certains observateurs voient en cette adhésion de la communauté internationale une sorte de caution au glissement du mandat présidentiel. Ce qui n'enchant pas l'opposition radicale qui, elle, s'en tient à l'échéance de

décembre 2017 consacrée dans l'Accord de la Saint-Sylvestre.

Qu'à cela ne tienne. Une chose est vraie, c'est que Joseph Kabila s'en tire à bon compte face à une communauté internationale qui a décidé de mettre un peu d'eau dans son vin. Du coup, la pression extérieure s'est estompée bien que le spectre des sanctions ciblées continue à planer sur quelques officiels congolais, accusés d'entrave au processus électoral. Tous les partenaires extérieurs ont désormais les yeux rivés sur décembre 2018, date butoir censée consacrer le premier passage pacifique et civilisé du pouvoir par des voies démocratiques. Pour Washington, les attentes sont comblées.

Le calendrier publié rejoint la proposition faite par la représentante américaine à l'ONU, lors de son dernier passage en RDC. Nikki Haley, on s'en souvient, avait exigé des élections en 2018, faute de quoi son pays allait retirer son soutien à la RDC. A la suite des Etats-Unis, l'UE a également apporté son soutien à ce calendrier, estimant qu'il « doit mener à une transition démocratique », tout en soulignant l'importance « de mettre en œuvre les mesures de description politique nécessaires ». L'UE se dit même prête, dans son communiqué du 9 novembre, à travailler avec les acteurs congolais et ses partenaires, en particulier les Nations unies, l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe

et l'Organisation internationale de la Francophonie, pour contribuer à atteindre cet objectif.

D'autres Etats occidentaux se sont exprimés, à titre individuel, sur la problématique électorale en RDC avec une emphase particulière sur la nécessité de tenir le pari de décembre 2018. La Belgique, par exemple, a invité à un consensus le plus large possible autour du chronogramme électoral, convaincue que « c'est maintenant aux autorités congolaises de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'exécuter le calendrier et de parvenir à un processus fiable et consensuel ».

La Monusco, quant à elle, a offert son assistance à l'organisation des élections à la date fixée par la Céni. Elle entend consacrer, dans sa prochaine résolution sur la RDC, un volet entier sur son apport logistique à la préparation des scrutins. Quant à l'Organisation internationale de la Francophonie, elle a proposé la mise en place d'un comité d'experts internationaux pour accompagner la Céni. Il s'agit, précisément, « de créer un comité d'experts qui sera là pour être un relais avec la communauté internationale, en général, et être le témoin de ce qui se passe sous la conduite de la Céni, en particulier », a suggéré Pascal Couchepin, envoyé spécial de la secrétaire générale de la Francophonie pour la région des Grands lacs).
A.D.

OPPOSITION

La Dynamique annonce une grande manifestation de rue

Le regroupement politique membre du Rassemblement rejette le calendrier électoral publié par la Céni et appelle à une mobilisation d'envergure, le 15 novembre, pour exiger une « transition sans Kabila ».

La date retenue risque de faire tâche d'huile dans le pays. La Dynamique de l'opposition, affiliée au Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, appelle, en effet, le peuple congolais à prendre une part active à la manifestation qu'elle entend organiser. Martin Fayulu et ses amis espèrent qu'une transition sans l'actuel chef de l'Etat permettra à tous les Congolais contraints à l'exil de revenir au pays et aux prisonniers politiques d'être libérés. « Cette période sera mise à profit pour redynamiser la Céni, auditer le fichier électoral et, au besoin, refaire l'opération d'enrôlement de manière à disposer d'un fichier fiable et ainsi rassurer tous les candidats », peut-on lire dans la déclaration ayant sanctionné leur réunion du 11 novembre.

Pour cette frange de l'opposition, la solution la plus viable pour assainir la situation politique, sociale et sécuritaire du pays, gage des élections crédibles et apaisées, passe inévitablement par une « transition sans Kabila » à partir du 1er janvier 2018. L'action consistera à l'affirmer de manière claire et forte à travers une mobilisation d'envergure, prélude aux prochaines activités prévues par le Rassemblement dont celle du 28 novembre pour une alternance politique hic et nunc. Sur ce point, la Dynamique entend faire cause commune avec les mouvements citoyens Lucha, Filimbi, les Congolais debout et autres associations qui avaient également appelé à des actions de rue d'ici au 15 novembre.

Alain Diasso

BASKET-BALL

Kinshasa a abrité le tournoi de la Zone 4

La salle des sports du lycée français (Halle de la Gombe) a accueilli, du 30 octobre au 5 novembre, les éliminatoires de la sous-région dans les deux versions du Championnat d'Afrique des clubs de la discipline qui aura lieu en Angola, en décembre prochain.

Quatre clubs chez les messieurs et deux chez les dames ont pris part à la compétition. Il s'agit, en version masculine, de Mazembe et New Generation de la RDC et Malabo Kings ainsi que San Antonio de la Guinée Equatoriale. Chez les dames, il y a eu V.Club de Kinshasa et Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Lubumbashi.

En termes de résultats à la phase aller, Mazembe s'était imposé face à New Generation par 61 points à 52 alors que San Antonio s'est incliné face à New Generation par 56 points à 64. Mazembe a eu raison de Malabo Kings par 64 points à 48. New Generation s'est aussi imposé face à la même formation équato-guinéenne 48 points à 44. San Antonio a perdu face à Malabo Kings par 65 points à 70.

Lors des matchs retours, Mazembe a courbé l'échine face à Malabo Kings par 56 points à 64, avant de perdre face à New Generation qui a pris sa revanche par 54 points à 59. San Antonio, pour sa part, s'est imposé face à New Generation par 62 points à 42. Les basketteurs de Malabo Kings ont battu leurs compa-

triotés de San Antonio sur la marque de 63 points à 40.

Au classement, Malabo Kings a fini premier sur le terrain avec cinq victoires et une défaite en six matchs. Mazembe est deuxième avec trois victoires et trois défaites. New Generation a occupé la troisième position avec trois victoires également et trois défaites, alors que San Antonio a été lanterne rouge avec deux succès et quatre revers.

Pas de cérémonie protocolaire de remise de trophée...

Un fait insolite à signaler, la cérémonie protocolaire de remise de trophée aux clubs que devrait présider Juvénal Lufuma Makanda, président de la Fiba/Afrique zone 4, n'a pas eu lieu. Un litige concernant la qualification de certains joueurs de Malabo Kings qui auraient pris part à cette compétition de manière irrégulière en serait la cause. Le dossier est actuellement sur la table de la Fiba/Afrique pour examen. Suite à cet inci-



dent, le classement officiel de cette compétition régionale dans la version masculine n'est pas connu.

Chez les dames, par contre, le BC V.Club et DCMP ont joué en aller et retour. Lors de la première confrontation, V.Club

s'est imposé par 57 points à 50, alors que DCMP a remporté le match retour par 51 points à 45. Les deux clubs prendront part à la Coupe d'Afrique des clubs champions en Angola.

Martin Engimo

LITTÉRATURE

« Relations Nord-Sud, un grand scandale » en voie d'être primé

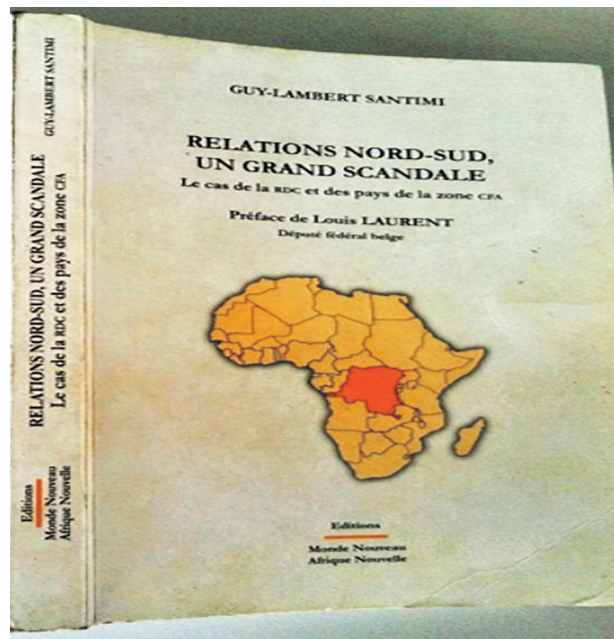
Le best-seller de Guy-Lambert Santimi, édité par « Monde nouveau Afrique nouvelle », a déjà retenu l'attention de l'Association des éditeurs africains d'Europe (dont le siège est à Paris, en France), éblouie par son contenu riche en enseignements.

Pour un coup d'essai, le livre se révèle plutôt être un véritable coup de génie. Volumineux avec 292 pages, il a été préfacé par le député fédéral belge, Louis Laurent. L'ouvrage est, d'ailleurs, en instance d'être primé par l'Association des éditeurs africains d'Europe. Entre un Sénégalais et un Camerounais également nominés, Guy-Lambert Santimi paraît réunir tous les atouts pour sortir victorieux de ce challenge à trois.

La qualité et la pertinence de ses analyses qui survolent un bon nombre de pays africains dont la RDC, la République du Congo, le Gabon, le Niger, le Nigeria, le Kenya, le Tchad, la Côte d'Ivoire, etc., plaident en sa faveur, en plus des solutions alternatives qu'il propose en termes de sortie de crise.

L'analyse sans complaisance qu'il fait de la situation actuelle de l'Afrique lui a, du reste, valu l'estime et le soutien des chefs d'État du Niger et du Tchad, intéressés notamment par les propositions faites en rapport avec le franc CFA dont ils ont finalement bien saisi le mécanisme de fonctionnement.

Il s'agit spécialement de la question de la Réserve obligatoire de 50% bloquée par la Banque de France sur la masse monétaire de chacun des pays de la « Zone Franc ». Ce qui constitue un frein au développement de ces pays.



La couverture du livre

Des colons à la dent dure

La problématique de l'ouvrage repose essentiellement sur la nécessité pour les Africains de se défaire définitivement du carcan néocolonialiste qui les maintient encore plus de cinquante ans après leurs indépendances dans les méandres du sous-développement. Relevant les facteurs exogènes à cet état d'asservissement continu dans lequel les Africains sont réduits, bien malgré eux, l'auteur stigmatise « cette sorte de peur injustifiée qui fait que l'Occident capitaliste voit d'un mauvais œil un développement rapide de l'Afrique ». Ce qui, d'après lui, aurait pour conséquences « la réduction des parts des marchés, la disparition des débouchés, la fermeture

de certaines industries occidentales, la suppression des monopoles, l'augmentation du chômage et même celle de la concurrence entre États occidentaux dont les économies reposent sur la même base et suivent les mêmes règles du marché ». D'où, ajoute-t-il, « le déploiement de tant d'efforts de la part des pays industrialisés pour maintenir le continent africain en état permanent de nécessité ».

Guy-Lambert Santimi sonne le tocsin de la révolte pour dire non au néocolonialisme tout en soutenant la thèse d'une possible requalification des relations entre l'Afrique et l'Europe prédatrice. Partout sur le continent, soutient-il, l'Europe a toujours développé des réflexes de conservation et de protection de ses intérêts. Mais que doit faire l'Afrique pour en sortir, s'interroge-t-il. Toute la trame de la réflexion se cristallise autour de ce questionnement. Subdivisé en douze chapitres dont des pans entiers consacrés à un devoir de mémoire, l'auteur relève quelques faits historiques qui ont vu des nationalistes africains être assassinés à cause de leurs idées volontaristes et progressistes. Son ouvrage met à nu l'agenda caché des puissances extérieures, toujours promptes à étouffer des velléités indépendantistes qui voient le jour sur le continent. Patrice Émery Lumumba, Sylvanus Olympio, Ruben Um Nyobe, Hamilcar Cabral, Edouardo Mondlane, Thomas Sankara, Stève Biko, etc., tous « ont été assassinés par des puissances étrangères pour empêcher le venin d'une libération totale de l'Afrique de se répandre », écrit-il. L'auteur n'exonère cependant pas les Africains de toutes ces dérives et stigmatise la complicité de quelques dirigeants locaux, détenteurs du pouvoir d'État. Ces derniers, dit-il, s'associent paradoxalement avec des groupes d'intérêts étrangers pour exploiter les ressources de leurs propres pays sans que le peuple puisse en profiter réellement.

Le franc CFA, une arnaque ?

L'auteur évoque, par ailleurs, la Convention de coopération monétaire consacrant le franc CFA comme monnaie commune des ex-colonies françaises. Cette convention est, pour lui, la source de leurs déboires, parce qu'ayant consacré la perte de leur souveraineté. « La gestion de cette monnaie est confiée à la Banque de France avec toutes les implications négatives au niveau économique de chacun des États de cette zone monétaire alors que les Constitutions de tous ces pays disposent que la monnaie est un attribut de souveraineté », fait-il observer. L'Afrique de la zone franc a abandonné sa souveraineté monétaire au profit de la France avec une balance des profits largement en sa faveur, mentionne l'auteur. Il exhorte les dirigeants africains à renégocier les termes dudit accord avec l'ensemble de l'Union européenne. « À quoi sert alors l'indépendance si notre souveraineté monétaire doit être gérée par d'autres ? », s'est-il interrogé.

Évoquant la coopération avec les institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale), l'auteur estime que l'Afrique est souvent l'objet d'injustices flagrantes que lui font subir de grandes puissances via ces institutions financières internationales afin de retarder son développement. Leur attitude ambiguë en matière monétaire

concernant le traitement des réserves des pays qui les sollicitent crée des disparités profondes entraînant la mise sous-tutelle de quelques-uns aux fins d'exploitation. « Les prêts dans le cadre des programmes d'ajustement structurel consentis à nos pays, entre 1980 et 1990, n'ont rien résolu dans la plupart des pays », se révolte l'auteur.

Les raisons d'espérer

Pour se soustraire du borborygme du néocolonialisme, l'auteur pense que la lueur d'espoir est aujourd'hui incarnée par la jeunesse montante africaine, plus instruite depuis ces dernières décennies et murie par les expériences douloureuses déjà vécues, mais aussi par « des dirigeants politiques qui, par leurs actes et leur courage, refusent la mainmise des puissances d'argent, des multinationales et autres cosmocrates sur leurs économies ». Esquissant quelques pistes de solutions au chapitre XI « Que devons-nous faire maintenant ? », l'auteur invite les dirigeants africains à s'approprier cette pensée du philosophe allemand, Emmanuel Kant : « Agis toi-même comme si tu étais législateur et sujet dans la République de volonté ». Il les exhorte à ne pas céder au défaitisme, à bannir toute forme de clientélisme, à créer des emplois pour trouver l'argent nécessaire au développement de leurs pays et à traduire dans les faits les prescrits de la bonne gouvernance.

Le livre se termine par une note d'espoir, celui de voir l'Afrique se réveiller enfin de son profond sommeil pour amorcer son décollage socioéconomique. « Le revolver dont a parlé Franz Fanon crépitera un jour. Ce sera alors la Catharsis pour le Congo, mais (...) ce sera aussi le sursaut pour l'essor multidimensionnel du continent africain. Dès lors, rien ne saura arrêter l'élan et le développement du continent », dit-il Guy-Lambert Santimi en guise de conclusion.

L'ouvrage est plaisant à lire avec une stylistique limpide et alerte. Il dessine les contours d'une Afrique en gestation, la vraie, celle des véritables nationalistes mus par le souci de booster le développement de leurs États, en toute autonomie, loin de toute forme d'ingérence ni pression extérieure. Pour s'en procurer, l'on peut, soit s'adresser directement par E-mail à l'Éditeur (afriquenouvelle@bluewin.ch), ou soit, entrer en contact avec son représentant à l'adresse ci-après : AIES/Financité rue Botanique n°75 1020/Bruxelles. À Kinshasa, l'ouvrage est disponible, pour l'heure, à l'Unikin/Faculté de science politique et administrative.

Un mot sur l'auteur

Guy-Lambert Santimi est de nationalité congolaise. Citoyen du monde, il est licencié en philosophie et lettres de l'Université de Lubumbashi, il est aussi agrégé en pédagogie appliquée de la même université. Après une formation en management bancaire à l'Institute of Bankers à Nairobi (Kenya) et à l'Indian Institute of Banking Research de New Delhi (Inde), il a été successivement directeur des opérations à la Grindlays Bank International (Kinshasa), adjoint commercial du siège à la Banque congolaise du commerce extérieur, administrateur-directeur-général à la Société congolaise de Banques et conseiller aux investissements auprès du groupe financier Métropole-Europe SA/Belgique.

Alain Diasso

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

**LE COURRIER
DE KINSHASA**

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT

Distribuez nos produits &
Gagnez de l'argent

FILLES
JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

Brèves internationales

Syrie. Le groupe jihadiste Etat islamique (EI) a perdu, le 9 novembre, Boukamal la dernière ville encore sous son contrôle en Syrie, après avoir été chassé par le régime et ses alliés lors d'une opération éclair. L'EI ne possède plus que des poches de territoires des deux côtés de la frontière poreuse entre la Syrie et l'Irak.

Etats-Unis. Le président américain, Donald Trump, a loué jeudi à Pékin sa «bonne alchimie» avec Xi Jinping, qu'il a exhorté à faire monter la pression sur le régime nord-coréen et son programme nucléaire. Déterminés à isoler la Corée du Nord pour qu'elle renonce à ses ambitions nucléaires, les Etats-Unis pourraient prochainement l'inscrire sur leur liste noire des «Etats soutenant le terrorisme», une mise au ban symbolique réservée à leurs pires ennemis.

Donald Trump et son homologue chinois ont dévoilé à Pékin une vertigineuse moisson d'accords commerciaux dépassant 250 milliards de dollars, à la grande satisfaction d'un président américain qui a promis de rééquilibrer les échanges entre les deux puissances.

Espagne. La présidente du Parlement de Catalogne, l'indépendantiste Carme Forcadell, a été entendue le 9 novembre par un juge de la Cour suprême qui doit décider de son éventuelle in-

carcération dans une enquête pour «rébellion», au moment où plusieurs membres du noyau dur séparatiste sont déjà derrière les barreaux.

Burundi. Les juges de la Cour pénale internationale ont autorisé l'ouverture d'une enquête sur des crimes contre l'humanité présumés qui auraient fait au moins 1 200 morts au Burundi, devenu fin octobre le premier pays à quitter cette cour.

Royaume-Uni. Les négociations du Brexit ont repris le 9 novembre entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, qui a prévenu qu'il faudrait un accord de principe d'ici à la fin du mois sur les termes de leur divorce pour ouvrir rapidement les tractations commerciales réclamées avec impatience par Londres.

Yemen. Selon l'ONU, sept millions de personnes sont «au bord de la famine» au Yémen, éprouvées par la guerre civile et le blocus de fait imposé par la coalition sous commandement saoudien. Plusieurs autres pays sont menacés par ce fléau : le nord-est du Nigeria, la Somalie ainsi que certaines parties du Soudan du Sud, pays indépendant depuis 2011 et en proie à une guerre civile depuis 2013.

D'après AFP



SOHO-CONGO

SOHO-CONGO est une société de droit congolais qui a son siège au quartier Mpila dans la ville de Brazzaville, capitale du Congo, situé en Afrique centrale, un pays de transit favorable aux climats des affaires, aux divertissements et à l'investissement.

L'immeuble SOHO-CONGO en construction a une surface de 19600 m² ; 14 étages constitués de:

- Au sous-sol : d'un parking de 1273 m²
- Au rez de chaussée : d'un restaurant, supermarché et une banque qui couvre une surface de 1360 m².

Au premier étage, vous seriez les bienvenus dans un café Dio et un gymnase d'une surface de 1299 m². Un des plus luxueux casinos jamais construit au Congo occupe le deuxième niveau, avec une surface de 1325 m².

Du 3^{ème} au 12^{ème} étage, des appartements de haut standing de type F2, F3, F4 dont les surfaces varient entre 81 m² et 169 m².

Le 13^{ème} et le 14^{ème} étage abritent un hôtel luxueux

SOHO-CONGO est doté d'une technologie de pointe dans les domaines de la construction et vous offre un immeuble avec une décoration de style moderne européen, il est le meilleur choix pour les leaders d'entreprises. D'ailleurs, il peut vous offrir une gestion immobilière, intelligente, un service d'entretien et de gardiennage mis à votre disposition 24h /24h.

La fourniture en eau et en électricité d'une manière fiable est permanente. Tous les matériaux sont écologiques, insonorisés et anti-incendie. On pourra vous offrir un service d'affaire de première classe, des logements confortables, calmes et sécurisés.

OFFRE PROMOTIONNELLE

Pour les fêtes de nouvel an, la Société SOHO-CONGO met en location et en vente des magasins et appartements de haut standing

* La location des magasins à des coûts allant de 6000F/m² à 20000F/m² du rez de chaussée au 2^{ème} étage.

* La vente des appartements du haut standing du 3^{ème} au 5^{ème} étage constituée des villas types et des bureaux types à un coût de 980.000/m² de son immeuble R+14 situé à Mpila Brazzaville, dont les surfaces varient entre 82 m² à 169 m² défiant toutes concurrences.

Venez nombreux l'offre est limitée.

Pour tout renseignement contacter SOHO-CONGO

Tel : +242 01 189 99 99 / +242 06 929 66 66

Notre adresse : 06 Rue Laptot Mattouffa Mpila en face de SCLOG

Horaires de vente : de 9h00 à 17h00 du lundi à samedi



ARMISTICE DE 1918

La France et l'Allemagne rendent hommage aux morts

Les ambassadeurs de France et d'Allemagne au Congo, Bertrand Cochery et Klaus Peter Schnick, ont déposé le 11 novembre, au cimetière du centre-ville de Brazzaville, des gerbes de fleurs sur les tombes des soldats morts pour la France.

La signature de l'armistice entre la France et l'Allemagne, le 11 novembre 1918, a marqué la fin de la Première Guerre mondiale. En effet, ce jour-là à onze heures, dans toute la France, les cloches avaient sonné à la volée. Pour la première fois depuis quatre ans, Français et Allemands pouvaient se regarder sans s'entretuer. Un armistice a été conclu entre les alliés et l'Allemagne, dernière puissance centrale à rendre les armes.

Ce conflit mondial, qui a duré quatre années, avait fait près de huit millions de morts et six millions de mutilés. Mémoire oblige, dans le message de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées lu par le conseiller du chef d'état-major de la France, Osiecki, il a été rappelé que la fin de la guerre marquait le début du deuil en raison des pertes considérables tant civiles que



Les autorités françaises, allemandes et congolaises devant la stèle des morts pour la France/Adiac

militaires. « La Grande Guerre a profondément bouleversé les nations européennes et les équilibres mondiaux ont été durablement modifiés », a-t-il fait remarquer. Cette année, a-t-il renchéri, les

nations touchées par cette guerre vont célébrer le centenaire de 1918. « Après trois ans de conflit, c'est l'année de la fatigue des peuples mais aussi le tournant de la guerre. Sur le temps long, elle s'avère dé-

terminante pour le 20e siècle. Ses conséquences se font encore sentir aujourd'hui », a indiqué Osiecki.

Par ailleurs, a-t-il noté, victimes indirectes de la guerre, des cen-

taines de milliers d'enfants en portent les séquelles et se retrouvent orphelins. « Ils avaient grandi seuls ou au sein de familles incomplètes marquées à jamais par la perte. C'est pour leur permettre de vivre dignement que l'Etat crée le 17 juillet 1917 le statut de pupille de la Nation. Destiné à l'origine aux orphelins de guerre, il est étendu aujourd'hui aux orphelins d'un parent tué en opération militaire extérieure ou lors d'un attentat terroriste », a-t-il précisé.

Au cours de la cérémonie de dépôt des gerbes de fleurs au cimetière du centre-ville, il a été question de décorer une dizaine d'anciens combattants élevés, dans le cadre du mérite français, aux grades de la médaille de croix de combattants pour les uns et au titre de reconnaissance de la Nation pour les autres.

Elle s'est déroulée en présence du chef d'état-major général des Forces armées congolaises, Guy Blanchard Okoi ; du commandant de la gendarmerie nationale, Paul Victor Moigny, et du premier adjoint au maire de Brazzaville, Guy Marius Okana.

Roger Ngombé

ECRITURE ET GRAMMAIRE INCLUSIVE

Le débat linguistique qui agite la France

La France, sa langue, sa littérature et ses débats enflammés : pour lutter contre les inégalités entre femmes et hommes, certains veulent révolutionner l'écriture. Un «terrorisme intellectuel» et un «péril mortel» pour ceux qui s'y opposent.

«Les lecteur.rice.s dévorent des romans et des nouvelles passionnantes.» Les 275 millions de francophones dans le monde devront-ils s'habituer à ce type de phrase en forme de morse égalitaire ? La querelle en tout cas agite la France au moment où la question du harcèlement et des abus sexuels domine l'actualité mondiale.

Certains groupes féministes prennent aujourd'hui la vague pour pousser leurs feux. Si la féminisation des noms de métiers s'est au fil des ans répandue (un processus encore en cours), le débat a changé de dimension avec l'affaire de «l'écriture inclusive» qui a éclaté en septembre quand le quotidien Le Figaro a fait état d'un manuel scolaire d'école primaire rédigé en «écriture inclusive».

Ce type d'écriture consiste à inclure le féminin, entrecoupé de point-médians, dans les noms. Les noms de métiers s'écrivent dès lors : agriculteur.rice.s, artisan(e)s, commerçant.e.s. Inventée de longue date par les féministes, l'écriture inclusive a été reprise ensuite par une frange d'activistes de gauche, syndicats, associations, etc.

C'est une «agression de la syntaxe par l'égalitarisme», s'étrangle le

philosophe Raphaël Enthoven, qui dénonce un «lavage du cerveau» digne du roman «1984» de George Orwell. «Terrorisme intellectuel», ajoute l'écrivaine et féministe «rationnaliste» Peggy Sastre dans les colonnes du Point.

Quant à la vénérable Académie française, elle considère «cette aberration» aux confins de «l'illisibilité» comme un «péril mortel» pour la langue française. L'institution créée par Richelieu en 1635 agite même la menace d'une fin de la francophonie au profit d'autres idiomes.

Politiquement correct

Chez les «défenseur.e s» de l'écriture inclusive, on aime affirmer que la langue a été délibérément masculinisée il y a plusieurs siècles, en citant un passage de la Grammaire générale de Beauzée (1767) stipulant que «le masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle».

Dans une tribune publiée le 11 novembre, 314 professeurs des écoles, collèges et lycées ouvrent un nouveau front et déclarent eux «avoir cessé ou (s') apprêté à cesser d'enseigner» la règle de grammaire qui veut que «le masculin l'emporte sur le féminin». Ils souhaitent par exemple que l'adjectif s'accorde en genre avec le nom commun le plus proche : on n'écrirait donc plus «les chats et les biches sont mignons» mais «mignonnes».

Certains s'émeuvent de ces tentatives de forcer l'évolution du français alors que, selon les chiffres officiels,

le niveau des élèves en orthographe et en maîtrise de la lecture ne cesse de chuter. Viviane Youx, présidente de l'association pour l'enseignement du français, salue elle auprès de l'AFP «ces coups de boutoir» visant à ce que «les mentalités changent». Pour Raphaël Haddad, dirigeant de Mots-Clés, une agence de communication qui a publié fin 2016 un manuel d'écriture inclusive, ces débats ont l'avantage de «faire accepter de manière massive la féminisation des noms de métiers». «Il y a dix ans, la critique était sur ambassadrice, préfète... la révolution est en cours», assure-t-il à l'AFP.

Les détracteurs de l'écriture inclusive, comme Raphaël Enthoven, objectent que tout langage évolue dans le temps par l'usage et reprochent aux champions du «point-médian» leur approche volontariste voulant imposer une décision verticale et autoritaire à la majorité.

Dans une tribune au Figaro, le sociologue québécois, Mathieu Bock-Côté, dénonce «la pression du politiquement correct» et déplore que la langue devienne «un pur lieu de rapport de pouvoir où les minorités sont censées prendre leur revanche sur l'histoire». Le gouvernement français y est lui aussi opposé. «Inquiet» des «attaques répétées contre la langue française». Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, estime que «la langue française n'est pas à instrumentaliser pour des combats, aussi légitimes soient-ils».

AFP

SANTÉ

L'OMS encourage le bon usage des antibiotiques

L'Agence du système des Nations unies organise, du 13 au 19 novembre à travers le monde, des journées de sensibilisation à la question pour lutter contre le phénomène de la résistance aux antibiotiques qui représente une menace pour la santé et le développement humain.

Placée sur le thème « Demandez conseil à un professionnel de santé qualifié avant de prendre des antibiotiques », la campagne est destinée, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à encourager les États membres, les partenaires de la santé, les étudiants et le grand public à mieux faire connaître le phénomène de la résistance aux antibiotiques. D'autant plus que le monde est concerné par le risque dû au mauvais usage de ces médicaments. « Prendre des antibiotiques quand on en a pas besoin accélère l'apparition des résistances. Et, les infections résistantes sont plus complexes et plus difficiles à traiter », a précisé l'OMS avant d'insister sur le fait que tout le monde peut être touché à n'importe quel âge et dans tous les pays. C'est pourquoi, il faut de-

mander conseil auprès d'un professionnel de santé qualifié avant de prendre des antibiotiques.

A propos du rôle des antibiotiques dans le corps humain, l'OMS a signifié qu'ils sont une ressource précieuse. Il est donc important de bénéficier du juste conseil avant de les prendre. L'objectif principal de cette campagne mondiale est de faire de la résistance aux antibiotiques un problème sanitaire reconnu dans le monde entier, sensibiliser à la nécessité de préserver l'action des antibiotiques au moyen d'un usage approprié, faire prendre conscience aux populations de leur rôle à jouer dans la lutte contre la résistance aux antibiotiques. Il est aussi question d'encourager le changement de comportements, en faisant passer le message sur les effets négatifs de ce phénomène afin que les mesures efficaces soient prises.

Notons que ces journées sont organisées par l'OMS en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Elles donneront lieu à plusieurs activités au plan international.

Rock Ngassakys

CPI

Bujumbura refuse de collaborer dans l'enquête sur des crimes présumés

La décision du gouvernement burundais a été rendue publique, le 10 novembre, par la ministre de la Justice, Aimée Laurentine Kanyana.

Dans une déclaration lue à la presse, la ministre a dit que les autorités burundaises ne collaboreront « jamais » avec la Cour pénale internationale (CPI). « D'emblée, le Burundi rejette cette décision rendue publique jeudi, car le Burundi rappelle qu'il s'est retiré du Statut de Rome depuis le 27 octobre 2017. Le gouvernement n'ayant pas été notifié de la décision de la CPI d'enquêter sur le Burundi avant son retrait effectif, (...), il n'est pas lié par cette décision », a-t-elle précisé.

Pour Aimée Laurentine Kanyana, le fait que les dirigeants du pays ont appris l'information sur cette enquête par les médias, 14 jours après la décision de la cour, « confirme encore une fois la politisation des droits de l'Homme et de la justice internationale, ainsi que la tentative de déstabilisation des pays africains (...) par les forces néo-colonialistes ». « En tout état de cause, le Burundi n'ouvrira jamais la coopération

avec la CPI dans la mise en œuvre d'une décision, qui a été prise en violation du Statut de Rome et des principes du droit international », a souligné Aimée Laurentine Kanyana

Si le gouvernement burundais refuse de collaborer avec la Cour dans le cadre de l'enquête sur des crimes présumés perpétrés dans le pays, certains Burundais saluent plutôt cette décision. « Le gouvernement du Burundi croyait qu'il avait échappé à la justice internationale en se retirant de la CPI. Cette décision est une grande victoire pour le peuple burundais », a réagi Me Armel Niyongere, membre d'un collectif international d'avocats pour les victimes des crimes commis au Burundi.

Pacifique Nininahazwe, une figure de la société civile en exil, à la tête de l'initiative «Ndondeza»(Aidez-moi à retrouver mon proche), qui enquête sur les cas de disparitions forcées, a également bien accueilli cette nouvelle. « Pour la première fois dans l'histoire du Burundi, il y a un espoir d'avoir un jugement des violations graves et massives



La ministre de la Justice, Aimée Laurentine Kanyana

de droits humains, mais ce n'est qu'une étape, car la souffrance du peuple se poursuit par une répression sanguinaire », a-t-il déclaré à la presse.

Dans une décision rendue sous scellés le 25 octobre, la cour « a autorisé la procureure de la CPI à ouvrir une enquête sur des crimes relevant de la compétence de la Cour; qui auraient été commis au Burundi ou par des ressortissants burundais à l'extérieur de leur pays, depuis le 26 avril 2015 et jusqu'au 26

octobre 2017 ».

Burundi est devenu, fin octobre, le premier pays à quitter la CPI, créée il y a quinze ans à La Haye pour poursuivre les auteurs des crimes. Ce pays est plongé dans une grave crise depuis que le président Pierre Nkurunziza a annoncé, en 2015, sa candidature à un troisième mandat, qu'il a obtenu après une élection boycottée par l'opposition. La CPI estime qu'elle reste « compétente à l'égard de

crimes qui auraient été commis pendant que le Burundi était un Etat-partie au Statut de Rome », traité fondateur de la cour, période durant laquelle Bujumbura reconnaissait sa juridiction. Pour les Nations unies et les ONG, les violences accompagnées cette crise burundaise ont, depuis, fait de 500 à 2 000 morts, des centaines de cas de disparition forcée ainsi que de torture et ont poussé à l'exil plus de 400 000 Burundais.

Nestor N'Gampoula

PARLEMENT AFRICAIN

Des réflexions sur le terrorisme, la paix et la sécurité alimentaire

Les sujets sont en débat à la faveur de la 40e conférence de l'Union parlementaire africaine (UPA) ouverte le 9 novembre à Ouagadougou, la capitale burkinabè.

Les assises réunissent les présidents des Parlements du continent. Dès leur entame, le président de l'Assemblée nationale du pays hôte, Bala Alassane Sankandé, a déclaré : « Nous savons, de par la proximité que nous avons, avec les populations, joué un rôle de premier plan dans l'information, la sensibilisation et le plaidoyer; axés sur la culture de la paix et de la tolérance ». Ajoutant : « Cette problématique nous interpelle sur les politiques publiques de sécurité alimentaire en lien avec des critères clés de disponibilité, d'accessibilité et d'utilisation rationnelle des ressources alimentaires.

Elle nous interpelle également sur la capacité de nos Etats, à mieux prendre en compte les impondérables naturels dans les politiques de développement ».

Pour lui, c'est le président exécutif de l'UPA, Cipriano Cassama, qui a rappelé le lourd tribut causé notamment par la sécheresse. A savoir, « 20 millions d'Africains dans 37 pays manquent du minimum vital et 28 pays sont dans un contexte d'insécurité et d'instabilité marqués par le déplacement des populations », en quête d'une solution rapide « dans l'intérêt des populations que nous représentons », a-t-il indiqué.

S'agissant du terrorisme, huit points focaux ont été retenus, à l'issue de la 71e session de l'UPA:

- la contribution des parlements nationaux à la préservation de la souveraineté

nationale et au renforcement de la paix et de la sécurité en Afrique;

- le défi de la persistance de la sécheresse et de la famine dans le contexte du développement de l'agriculture et de l'agro-industrie en Afrique pour une croissance économique durable;

- la promotion de la scolarisation des filles comme moyen efficace de lutte contre le mariage précoce en Afrique;

- la vocation fédérative de l'UPA, comme une bourse des savoirs et de meilleures pratiques parlementaires au service de la démocratie... Il convient toutefois de rappeler que, à l'ouverture de la conférence, treize Parlements seulement, sur la quarantaine de membres, avaient mis à jour leurs cotisations, au titre de l'année 2017.

Noël Ndong

SOMALIE

Le Pentagone poursuit ses opérations militaires contre les shebab

Les Etats-Unis d'Amérique vont continuer à bombarder les positions des islamistes liés à Al-Qaïda, a annoncé, le 9 novembre, le Commandement militaire américain chargé de l'Afrique (Africom) dans un communiqué.

L'armée américaine « continuera à utiliser tous les moyens autorisés et appropriés » pour lutter contre le terrorisme, notamment « frapper des terroristes, leurs camps d'entraînement et leurs abris en Somalie, dans la région et dans le monde », a précisé Africom. Le même jour, les forces américaines ont mené une nouvelle frappe en Somalie tuant « plusieurs » shebab. « L'opération, qui s'est déroulée vers 15h 00 locales (12h 00 GMT) à environ 160 kilomètres à l'ouest de Mogadiscio, a été menée en coordination avec le gouvernement fédéral somalien », a indiqué la source.

Le gouvernement américain avait annoncé, la semaine dernière, avoir frappé des djihadistes du groupe Etat islamique pour la première fois dans ce pays où le président Donald Trump a autorisé, en mars dernier, le Pentagone à lancer des opérations antiterroristes. Avec ce feu vert, l'armée américaine va désormais mener ses opérations par voie aérienne ou terrestre, pour soutenir le gouvernement somalien. Notons que les shebab tentent depuis 2007 de renverser le gouvernement somalien soutenu par la communauté internationale.

Nestor N'Gampoula

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'ETUDE DE LA SITUATION DE REFERENCE DANS LES ZONES DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC)

N°004C-FPP/PDAC-2017

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque mondiale, un financement de 100 millions de dollars US, pour la mise en place du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC), sur une période de 5 ans.

Une avance de préparation de projet a été mise en place, dont une partie de fonds est destinée aux paiements des services de Consultants pour une étude de référence du PDAC, objet du présent avis à manifestation d'intérêt.

2. L'objectif de développement du projet PDAC est d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès au marché des groupes de producteurs et de micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans les zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité

3. Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt vise l'établissement d'une liste restreinte en vue du recrutement d'un cabinet pour l'étude de référence du PDAC.

4. L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) invite les cabinets intéressés à manifester leur intérêt par rapport aux services décrits ci-dessus.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les compétences du cabinet (Bureau d'études), pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables sur des missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du

représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus) ;

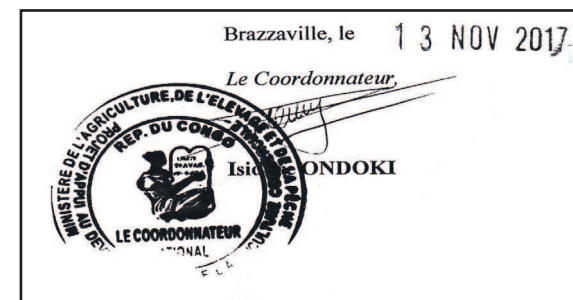
- l'adresse complète du cabinet (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, E-mail).

5. Sur cette base, les cabinets seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

6. Les intéressés doivent s'adresser à l'UNCP, pour obtenir les TDR et d'autres informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le lundi 27 novembre 2017, à l'adresse ci-dessous :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com



I.D.E.C.A. Afrique

L'Institut de Développement des Compétences en Afrique
Membre du Groupe International de Transfert de Technologie (GITT Afrique)
C'est plus de 25 ans de savoir-faire en ingénierie de la Formation
ainsi que le Conseil et l'Assistance en Organisation à travers l'Afrique

NOTRE EQUIPE JUSTIFIE D'EXPERTISES ET D'EXPERIENCES AVEREES DANS LES DOMAINES SUIVANTS

- MANAGEMENT ET ORGANISATION DE SEMINAIRES - ATELIERS INTERNATIONAUX ET NATIONAUX.
- PARTICIPATION A DES CONSULTATIONS (MANIFESTATIONS D'INTERETS, DEMANDE DE PROPOSITIONS, ETC.).
- GESTION DE RESEAU D'EXPERTS ET CONSULTANTS-FORMATEURS DE NIVEAU INTERNATIONAL.

IDECA Afrique REALISE

- DES FORMATIONS SOUS FORME DE SEMINAIRES INTERNATIONAUX A DAKAR, PARIS, CASABLANCA OU EN TOUT AUTRE PAYS A DEFINIR.
- (TELECHARGER NOTRE PROGRAMME DE FORMATION POUR L'ANNEE 2018 SUR NOTRE SITE www.ideca-afrique.com)
- DES SEMINAIRES NATIONAUX DANS VOTRE PAYS POUR PERMETTRE LA PARTICIPATION D'UN PLUS GRAND NOMBRE DE PARTICIPANTS.
- DES MISSIONS D'ASSISTANCE DANS DIFFERENTS SECTEURS DU DEVELOPPEMENT.

NOS DOMAINES DE FORMATIONS ET D'ASSISTANCE

- PASSATION DES MARCHES PUBLICS / CONTROLE ET AUDIT DES MARCHES PUBLICS ;
- CONTROLE INTERNE ET AUDIT DES PROJETS ET PROGRAMMES ;
- SYSTEMES ORGANISATIONNELS DANS LES ADMINISTRATIONS ET PROJETS PUBLICS ;
- GESTION DE PROJETS ET GESTION AXEE SUR LES RESULTATS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ;
- MISE EN PLACE DE SYSTEMES INTEGRES DE PLANIFICATION ET DE SUIVI & EVALUATION ;
- MISE EN PLACE DE SYSTEMES DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE INFORMATISEE ;
- FINANCES PUBLIQUES ET CHAINE DE LA DEPENSE ;
- SYSTEMES DE « GESTION INFORMATISEE DE BASE DE DONNEES » ;
- SECRETARIAT ET ASSISTANAT/ CLASSEMENT ET ARCHIVAGE DOCUMENTAIRE AUTOMATISES ;
- PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ;
- SYSTEME D'INFORMATION ET TIC, ETC.



**Mathieu Fréjus
HOUNYOVI**
Directeur Général



Adresse : Sicap Sacré-Cœur 1 N°8456 – BP : 15219 CP 12522 Dakar-Fann – Sénégal
Tél : +221 33 864 68 51 / Cel : +221 77 523 69 99 - Email : ideca@orange.sn / <https://www.ideca-afrique.com>

CLIMAT/ÉNERGIES VERTES

L'aide aux pays émergents jugée insuffisante

L'aide des pays riches aux pays en développement pour financer des énergies propres, contribution indispensable pour lutter contre le réchauffement climatique, est encore insuffisante.

Si, l'an dernier, les pays en développement (Chine, Afrique sub-saharienne, etc.) ont investi plus de 111 milliards de dollars dans les énergies propres, seulement 10 milliards sont venus des pays les plus riches, relève une étude d'experts menée par Bloomberg New Energy Finance (BNEF). Ce chiffre est aussi en baisse par rapport à 2015, quand les pays développés avaient financé pour 13,5 milliards de dollars de projets.

«Les pays les plus riches ont été plus lents à investir que prévu, compte tenu des promesses faites il y a huit ans à Copenhague, ce qui illustre l'écart entre les paroles et l'action», pointe le BNEF. De fait au sommet de Copenhague en 2009, les pays riches s'étaient engagés à verser 100 milliards de dollars par an d'aide d'ici à 2020 aux pays émergents pour leur per-

mettre de financer des infrastructures énergétiques propres et de s'adapter aux impacts de réchauffement climatique.

En 2014, les financements atteignaient 71,3 milliards de dollars, dont un peu moins de 11 milliards pour les seules énergies vertes. «Rien ne laisse penser que les financements dans les énergies propres apporteront une contribution suffisante» pour atteindre les 100 milliards, estime l'étude. Une situation d'autant plus inquiétante que les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 65% entre 2002 et 2012 dans les pays émergents du fait de leur croissance économique, et qu'une partie d'entre eux ont conditionné la réduction de ces émissions à l'aide versée par les pays riches.

Mais pour le BNEF, les pays en développement doivent aussi améliorer le cadre réglementaire d'accueil des investissements dans les énergies propres pour les rendre plus attractifs, tant pour les investisseurs publics que privés.

D'après AFP

DÉCOUVERTE

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo visite la Galerie du Bassin du Congo

Todd Philip Haskell s'est dit ravi, le 10 novembre à Brazzaville, après avoir admiré les objets d'arts africains que renferme le lieu de mémoire.

« C'est une opportunité de prendre connaissance des richesses de la culture du Bassin du Congo, c'est vraiment impressionnant. Ce musée a une collection très intéressante », a indiqué l'ambassadeur.

Amoureux de l'art contemporain, Todd Philip a été impressionné par les objets d'art des différents pays africains exposés dans ce musée. « J'apprécie bien toutes les œuvres d'art des artistes modernes qui relatent des scènes de vie quotidienne, c'est très captivant », a-t-il déclaré.

Le diplomate américain a, par ailleurs, encouragé le travail des artistes dont les toiles et sculptures ancestrales montrent la richesse culturelle d'un pays. « Les artistes doivent continuer à faire leur travail. Faire des expositions, c'est quelque chose que je soutiens », a assuré Todd Philip Haskell.

Félicitant le responsable du Musée-Galerie du Bassin du Congo



L'ambassadeur à l'écoute du responsable du Musée

pour les explications qui lui ont permis de comprendre l'importance de ces objets d'art, l'ambassadeur a souligné : « C'est une opportunité d'apprendre beaucoup de choses ici. »

Rappelons que le 8 novembre dernier, le directeur pays pour le Congo, le Gabon et Sao Tomé et Príncipe, au bureau des Affaires africaines du département d'Etat américain, James Davis II, a également visité le Musée-Galerie du Bassin du Congo. Le Musée-Galerie du

Bassin du Congo est un espace culturel où les visiteurs découvrent un univers créatif à travers de nombreuses œuvres d'art des différents pays africains. On y retrouve des masques, statuettes, tissus traditionnels, coffrets, paniers, pipes, couteaux, lances, monnaies, instruments musicaux traditionnels, œuvres contemporaines, etc. des artistes peintres, sculpteurs, céramistes et vanniers du Bassin du Congo.

Rosalie Bindika

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Le budget du Port autonome de Pointe-Noire exercice 2018 a été adopté

Les travaux de la session budgétaire, exercice 2018 du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN) tenus le 7 novembre à Pointe-Noire se sont achevés par l'adoption du budget général exercice 2018 dudit port. Les assises ont été placées sous la présidence de Jean-Louis Osso, conseiller aux transports et à l'aviation civile du chef de l'Etat, président du conseil d'administration.

Le budget général du Port autonome de Pointe-Noire exercice 2018 a été arrêté en produits à la somme de 43 149 460 000 FCFA et en charges à 42 431 600 000 FCFA soit un résultat net de 717 860 000 FCFA.

Au cours de cette session dominée par les questions financières et budgétaires, le conseil a examiné les états financiers intermédiaires au 30 juin 2017 dont le compte de résultat se présente comme suit :

Résultat exploitation : + 6 876 350 091 FCFA.

Résultat des activités ordinaires : + 6 682 979 266 FCFA.

Résultat hors activités ordinaires : - 848 934 830 FCFA.

Résultat financier : - 193 370 825 FCFA.

Concernant la situation générale au 30 septembre 2017, au terme de la présentation de cette affaire, le conseil a apprécié les résultats des activités du PAPN qui font apparaître une situation quelque peu reluisante au regard des résultats enregistrés, en dépit de la morosité de la conjoncture économique tant au niveau national que sous-régional. Ces résultats se présentent comme suit : Une hausse du trafic comparativement à l'exercice précédent, représentant respectivement 22,19 % pour le trafic général et de 27,20 % pour le trafic au Port public.

Une baisse du trafic conteneurs de 1,4 % par rapport aux réalisations de l'année précédente.

Une légère progression du chiffre d'affaires 1,01 % comparativement à la même période en 2016.

Une hausse des charges d'exploitation de 3,36 % par rap-

port aux résultats de 2016 à la même période due essentiellement aux nouvelles acquisitions notamment, le remorqueur Bouali.



Au plan des infrastructures, le conseil a noté que, dans le cadre de l'amélioration du service offert aux navires en termes de postes à quai, le port autonome de Pointe-Noire

poursuit la mise en œuvre de son plan d'urgence, par la construction sur fonds propres du quai de batelage ainsi que des consultations pour la recherche de financement auprès des partenaires financiers pour la réalisation de l'ensemble des projets retenus.

Plusieurs délibérations ont été prises au terme des travaux. Ces sont : la délibération portant approbation du rapport de gestion au 30 Juin 2017, celle portant approbation des états financiers au 30 juin 2017, celle relative à la création des points uniques de contrôles des marchandises à l'entrée et à la sortie des marchandises au Port de Pointe-Noire. La délibération portant approbation du projet sur la mise en place d'un système d'informations au Port de Pointe-Noire, la délibération portant approbation du budget du Port autonome de Pointe-Noire, exercice 2018, la délibération portant approbation de l'organigramme réaménagé du Port autonome de Pointe-Noire sont les autres délibérations prises par les conseillers. La seule recommandation faite est relative à la reprise des négociations entre l'administration et les partenaires sociaux sur la définition des critères d'accès à la catégorie socioprofessionnelle dite « Hors catégorie ».

À la fin des travaux, une motion de remerciements a été adressée à son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

En se félicitant de l'esprit serein qui a caractérisé les débats et des contributions enrichissantes des administrateurs ayant permis le succès de la session budgétaire 2018, du conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire, Jean-Louis Osso, président du conseil d'administration a conclu « la rigueur, le travail et le succès sont les vœux que je forme pour l'exercice 2018 ».

COOPÉRATION

Des chercheurs congolais encouragés à parler anglais

La représentation diplomatique des Etats-Unis d'Amérique en République du Congo entend, en partenariat avec le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, renforcer les capacités des chercheurs et inventeurs congolais en langue anglaise.

Le sujet était au centre des échanges entre le ministre en charge du département, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, et l'ambassadeur des Etats-Unis, Todd P. Haskel, le 9 novembre à Brazzaville. « Nous avons une riche expérience dans le domaine de la recherche scientifique. Je pense qu'à l'avenir, nous pourrions avoir des échanges comme l'a dit le ministre. C'est important que nous travaillions ensemble pour identifier les idées », a déclaré Todd P. Haskel, à l'issue de l'audience.

« Nous avons aussi parlé de l'importance de l'anglais dans la recherche scientifique. Nous allons voir comment réaliser des programmes pour améliorer le niveau d'anglais dans le pays. Je crois qu'il y a des opportunités de coopération dans plusieurs secteurs », a-t-il ajouté.

Le Congo et les Etats-Unis ont



Le ministre de la Recherche scientifique et l'ambassadeur des USA devant la presse

établi leurs relations de coopération en 1960. Les deux parties coopèrent sur la promotion de la recherche et la formation concernant les maladies infectieuses émergentes.

La délégation générale pour la recherche scientifique et technique du Congo a conclu un mémorandum d'accord avec l'Institut national des allergies et maladies infectieuses composant des Instituts nationaux de la santé au sein du département de la santé et des services sociaux des Etats-Unis.

Les Américains figurent parmi les

partenaires qui apportent un soutien technique et financier à la mise en œuvre des programmes de protection des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo dont les forêts congolaises font partie.

En 2010, le Congo et l'ONG américaine Partenariat international pour le développement humain ont signé un mémorandum d'entente pour la production, par des engrais agricoles, des cultures de maïs, soja, haricot, oignon, arachide, pomme de terre, petits pois ainsi que des cultures maraîchères.

Christian Brice Elion

SÉCURITÉ SOCIALE

L'adhésion des jeunes fonctionnaires sollicitée à la Mugef

La campagne initiée par la mutuelle des travailleurs de la Fétrasseic a été lancée le 10 novembre, par le président de ladite mutuelle, Abraham Angossina. Elle vise à relever le niveau des recettes, pour permettre à la structure de faire face aux différentes prestations sociales.

« Avec les départs massifs à la retraite de nos cotisants, nous sommes en difficulté pour payer les diverses prestations. C'est pourquoi, nous invitons les agents civils de l'Etat dont l'âge varie entre 18 et 45 ans, d'adhérer massivement à la Mugef, parce que c'est notre outil commun de solidarité », a déclaré le président de la Mugef.

Fixé au départ à 50 000 FCFA, le montant à donner à un membre en cas de maladie est actuellement fixé à 100 000 F CFA. En cas de décès,

la mutuelle dégagera désormais une enveloppe de 300 000 FCFA au lieu de 100 000 FCFA comme avant.

S'agissant de la somme à percevoir à la retraite, trois options sont définies en fonction du nombre d'années de versement effectuées par le cotisant. 5 000 F CFA par mois pendant dix à quatorze ans donnent droit à une pension de 1 000 000 FCFA. Quinze à vingt ans de versement égale à 1 250 000 FCFA puis vingt-cinq ans et plus 1 500 000 FCFA.

Le président de la Mugef a, par ailleurs, déploré la non attribution d'un code à sa structure par le ministère des Finances pour la différencier des autres, alors que celle-ci a été créée il y a trente ans.

Lopelle Mboussa Gassia

CIESPAC

Deux nouvelles filières en master II de santé publique

La gestion des établissements et services de santé ainsi que la gestion des programmes de lutte contre les endémies-épidémies feront désormais partie des formations assurées au niveau de l'école supérieure inter-Etats.

La validation des deux nouvelles filières a eu lieu le 9 novembre à Brazzaville, à la faveur de la rentrée académique 2017-2018 au Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac). Vingt-trois étudiants venant des pays d'Afrique centrale sont admis à au master II. A la fin de leur formation, ils contribueront à résorber le problème de manque de ressources humaines en santé dans la sous-région.

Durant une année de cours, ces étudiants bénéficieront d'un enseignement modulaire et de stages pratiques. « Les mémoires de fin de formation seront orientés vers le diagnostic des grands problèmes dans la gestion de la santé qui se posent en Afrique centrale afin de contribuer à leur résolution », a expliqué le Pr Pierre Marie Tebeu, directeur du Ciespac.

L'ouverture de ce master II est un projet de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les en-

démies en Afrique centrale visant à arrimer le Ciespac au système Licence master doctorat. Néanmoins, le cycle master en santé publique est établi par cette institution d'enseignement supérieur depuis 2016. Selon le directeur du Ciespac, les spécialités comme l'hygiène, la qualité, la sécurité de l'eau et des aliments ainsi que la santé communautaire et la promotion de la santé seront mises en œuvre très ultérieurement.

« Les quatre points focaux de la vision actuelle du Ciespac s'articulent autour de l'édition d'un bulletin d'information bimestriel et de l'offre d'une formation qui obéit au triptyque (assurance qualité, professionnalisation et employabilité) », a indiqué le Pr Pierre Marie Tebeu.

Le directeur du Ciespac a émis le souhait de voir les gouvernants des Etats membres mobiliser plus d'étudiants autour des formations offertes par cette institution.

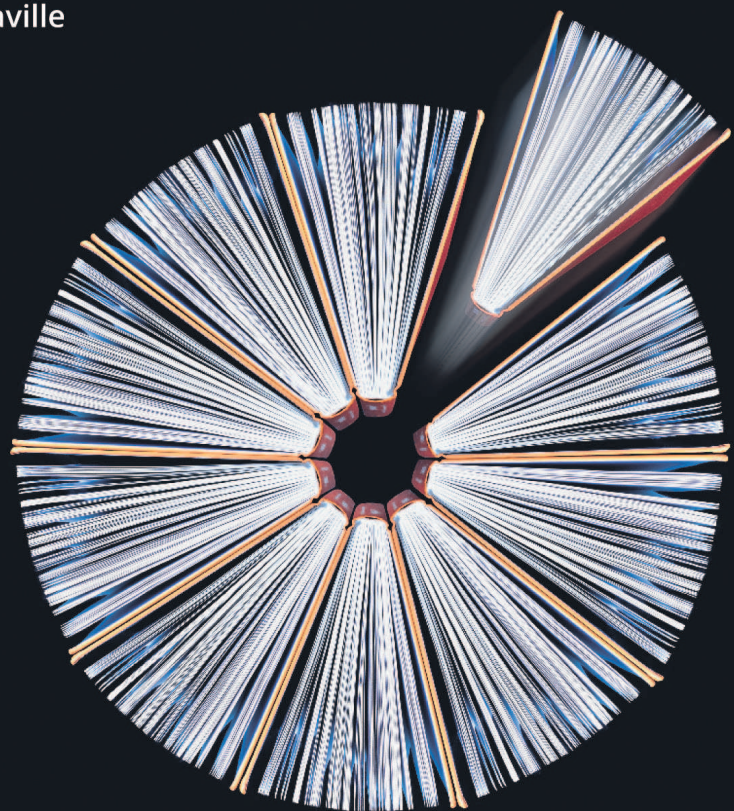
« Ailleurs, cette formation se fait au minimum à sept ou cinq millions de francs CFA alors qu'ici, en deux ans, elle ne coûte que trois millions. Les étudiants ont 90% de chances de bénéficier des bourses de la Cémac », a-t-il affirmé.

Fortuné Ibara

Deloitte.

Formation au Management

23 & 24 Novembre
Hotel Radisson Blu M'Bamou Palace
Brazzaville



Jour 1 : Fondamentaux
Jour 2 : Outils du Manager

Places limitées

Informations au
06 570 01 87
aphelep@deloitte.com

HÔTEL DE VILLE DE BRAZZAVILLE

Démarrage d'un projet de l'agriculture urbaine

L'initiative a été lancée le 10 novembre par le maire central, Christian Roger Okemba, à la suite de la restitution des résultats du 3e sommet des maires sur le pacte de Milan, tenu à Valence, en Espagne, du 19 au 21 octobre dernier.

L'agriculture urbaine, a-t-on expliqué, est la production de légumes, fruits et autres aliments en ville. Elle peut être pratiquée dans des cours, des potagers partagés et même dans des espaces publics. Elle est une forme émergente ou réémergente de pratiques agricoles effectuées en ville.

À Brazzaville, l'autorité municipale a bien voulu étendre ce projet dont une grande partie de la production sera destinée à la consommation des ménages. Autrefois au Congo, s'est-il souvenu, le surplus de l'agriculture était destiné aux cantines scolaires et parfois distribué aux personnes du 3e âge, aux malades du diabète ou de l'hypertension. Le projet est garanti par les bonnes semences et la sécurisation des terres.

« Les enfants peuvent manger bio en produisant eux-mêmes dans leurs écoles(...). En réalité, nous sommes malades parce que nous ne connaissons pas ce que nous mangeons », a indiqué Chris-



Le maire de Brazzaville et la ministre de la Jeunesse lançant officiellement le projet de l'agriculture urbaine (Adiac)

tian Roger Okemba.

L'autorité municipale a informé que « lors de la prochaine session du Conseil municipal, des délibérations vont être prises pour sécuriser les ceintures maraîchères de Brazzaville », avant de poursuivre: « Nous avons fait part de notre volonté au maire de Paris qui, d'ailleurs, a sou-

haité qu'un site pilote soit expérimenté et nous avons déjà choisi ce site. »

Pour rappel, les villes de Dakar (Sénégal) et à Antananarivo (Madagascar) sont distinguées en Afrique dans le cadre du développement du projet agriculture urbaine. Elles ont été aidées dans la réalisation de cette initiative par la FAO et la mairie de Milan (Italie).

Selon les estimations de la FAO, dans le monde entier, quelque 800 millions de citoyens sont impliqués dans l'agriculture urbaine, que ce soit pour se procurer des revenus et/ou pour produire de la nourriture. Une série de données émanant de recensements nationaux, d'enquêtes sur les ménages et de projets

de recherche montre que deux tiers des ménages urbains et périurbains sont engagés dans des activités agricoles.

« La préoccupation du gouvernement est de faire de l'agriculture une priorité des priorités. Nous nous approprions ce programme lancé par plus de cent maires et les autorités municipales à Milan, le projet lutte contre la faim et réduction de la pauvreté. Ce projet nous rappelle une initiative dénommée «Une école un champ» que le gouvernement avait lancée il y a des décennies », a pour sa part déclaré Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, présente à la cérémonie.

Pacte de Milan

Les villes qui ont signé le pacte de Milan et d'autres qui y adhèrent sont en train de créer des territoires plus justes, cohérents et mieux nourris. Elles devront réussir à faire en sorte que cet important pas dans l'administration locale génère des environnements propices à la vie. Enfin, ce pacte donne un élan décisif pour obtenir des cités unies afin de mettre un terme à la famine et permettre la durabilité des systèmes alimentaires locaux.

Fortuné Ibara

LE FAIT DU JOUR

Resserrer les liens en Afrique centrale

Comme si on leur avait tous donné une tape dans le dos pour les secouer, les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), ont enfin décidé à l'unisson de se bouger. En actant, au 31 octobre passé, la libre circulation de leurs populations dans le vaste espace verdoyant de 3 020 144 kilomètres carrés, qui a le défi de nourrir un peu plus de 44 millions* de bouches et leur assurer un avenir radieux au contact des autres peuples d'Afrique et du monde.

Dotée à des degrés divers d'importantes ressources du sol et du sous-sol, la zone Cémac a les intelligences nécessaires pour se porter au-devant de ses ambitions d'émergence si elle y met une ferme volonté politique. Si les Etats qui la composent refusent de se recroqueviller sur eux-mêmes, si les dirigeants érigent la concertation permanente en adversaire des luttes d'influence aussi aléatoires que ces potentialités en hydrocarbures, minerais et bois, sur lesquelles, souvent, ils essayent de se construire une improbable autonomie.

S'unir, resserrer les liens, accorder un peu plus d'attention aux problèmes d'intégration inventoriés depuis les premières années d'indépendance dans

le cadre de l'ex-Union douanière et économique de l'Afrique centrale (ancêtre de la Cémac), consolider et démocratiser davantage les institutions publiques, voilà les chantiers du moment. Car parmi les 44 millions d'habitants qui constituent la population de cette sous-région, les jeunes sont la couche la plus importante, et ses besoins plus que pressants. Cette couche regorge le plus de chômeurs, et chacun sait que l'absence de solutions à leurs demandes est, cela est le cas pour toutes les autres régions du monde, un tsunami en devenir.

Ayant enfin souscrit à l'ouverture des barrières physiques et psychologiques qui les cernaient, Camerounais, Centrafricains, Congolais, Gabonais, Equato-guinéens et Tchadiens peuvent désormais aller et venir d'un bout à l'autre de leur espace géographique commun. A condition, évidemment, de se conformer aux dispositions réglementaires en vigueur.

Comme l'enseigne ce dicton africain, lorsque vous élargissez le périmètre de votre champ de plantations, attendez-vous à réévaluer le nombre d'arbres à abattre. Le rapprochement que les pays de la Cémac viennent de décider devra donc, en tout état de cause, s'accompagner de mesures de contrôle

aux frontières facilitées par la fiabilité des documents de voyage délivrés aux citoyens. Car au même moment pourraient s'amplifier des trafics de toutes sortes dans un environnement déjà exposé à l'activisme de « forces négatives », pour emprunter l'expression des experts en la matière, quand ils désignent les bandes terroristes qui mènent la vie dure aux puissances publiques.

Une dernière requête d'ordre protocolaire : comment nommerait-on les habitants de la Cémac, et plus largement d'Afrique centrale ? Centrafricains ? On serait tous assimilés aux frères de la République centrafricaine : Cémaceillais et Cémaceillaises ? On ne sait pas.

A moins que la RCA redevienne Oubangui, pas nécessairement avec le complément Chari, et que donc Centrafricain devienne, comme on a Ouest-africain, l'appellation pour désigner les peuples de cette grande famille dont les trois langues officielles, le français, l'anglais et l'espagnol, adossées aux nombreuses autres langues véhiculaires et maternelles sont une richesse culturelle inestimable.

*source commission Cémac

Gankama N'Siah

TRANSPORT AÉRIEN

Nouvel air Congo en quête d'un nouveau souffle

La compagnie aérienne nationale pourra bientôt se doter de nouveaux avions de type MA 60, pour renforcer sa flotte et assurer la desserte de l'hinterland.



Un avion MA 60 de Nouvel air Congo réceptionné en juin 2013

Créée en 2008, Nouvel air Congo essaie tant soit peu de trouver des solutions aux nombreuses difficultés qu'elle traverse, notamment l'apurement des 56 mois d'arriérés de salaire, l'amélioration de la gestion financière et le renforcement des partenariats. « En principe, c'est une société aérienne sur laquelle on peut compter, parce qu'elle sera dotée de nouveaux avions dans le cadre de la coopération avec la République populaire de Chine », a déclaré le nouveau ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, sans préciser le nombre exact des aéronefs attendus. Le ministre des Transports, qui poursuit la ronde des différentes structures sous sa tutelle, avait visité le siège de la compagnie Nouvel air Congo, le 9 novembre. A cette occasion, il s'était entretenu avec le délégué du personnel et la direction générale pour savoir davantage sur l'état de santé de l'entreprise. « Nous constatons une certaine amélioration depuis l'installation du nouvel administrateur financier », a confié le délégué du personnel, Gabriel Séraphin Balsomi, sollicitant l'intervention de la tutelle pour le paiement

des arriérés de salaire. « Nous avons sollicité l'apport du ministre pour pouvoir améliorer la gestion et la transparence dans la gouvernance de l'entreprise », a-t-il déclaré.

La compagnie aérienne dispose de trois avions de type MA 60, la nouvelle génération de ces appareils fabriqués en Chine. Elle entend optimiser le partenariat qu'elle entretient avec la société chinoise AVIC international pour la formation de ses équipages et de son personnel.

Pour le ministre Fidèle Dimou, « le principal problème de Nouvel air Congo, c'est l'absence d'un statut juridique », a-t-il dit. Depuis que cette compagnie existe, elle n'est régie par aucun texte statutaire juridique. « C'est un problème qu'il va falloir réparer, afin de permettre à la société de solliciter des financements auprès des banques », a promis Fidèle Dimou. Notons qu'après la visite de Nouvel air Congo, le membre du gouvernement s'est rendu à la direction générale des Transports terrestres, où lui ont été soumis les problèmes liés au contrôle technique des véhicules et à l'absence des panneaux de signalisation sur certaines routes.

Fiacre Kombo

SNE

Les syndicats veulent parler des réformes

Une assemblée générale du collège syndical de la Société nationale d'électricité (SNE) est convoquée pour le 16 novembre à Brazzaville. Comme l'indique le communiqué signé samedi dans la capitale par six dirigeants syndicaux, la rencontre portera sur la restitution de la communication délivrée par le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba, le 9 novembre, dont le point d'orgue est la réforme de cette société publique.

Selon toute vraisemblance, le gouvernement envisage un éclatement de la SNE en trois composantes comprenant une société de patrimoine, une société de production et de transport, et une société d'exploitation. « Nous ne sommes pas opposés aux réformes », commente une source proche du collège syndical, qui énumère à son tour des points jugés essentiels pour les mettre en musique. Au nombre de ceux-ci, figure la constitution d'un organe transitoire en lieu et place du

directoire actuel.

Souvent décriée pour la qualité de ses prestations, la SNE ne semble pas capitaliser sur la mise à sa disposition de nouveaux barrages hydroélectriques ces dernières années, pour lesquels l'Etat a injecté d'énormes sommes d'argent. Pour s'en défendre, elle incrimine les difficultés de recouvrement de ses créances dans des zones qu'elle estime difficile d'accès (notamment les quartiers périphériques dans les grandes villes), ou des zones

de sinistres (le cas de celles de Mpila, frappées par le drame du 4 mars 2012), mais aussi la gratuité accordée aux « plus grands » consommateurs exonérés des quittances du fait des fonctions qu'ils occupent au niveau des institutions publiques. Il en faut beaucoup, sans doute, pour expliquer au citoyen lambda comment lui sont souvent adressées des factures dans les périodes où il n'a pas du tout consommé l'électricité. Cela dit, l'assemblée générale du 16 novembre, pour laquelle à l'unisson la CSTC, CSC, SUDO, FORCE, CATC et COCAM appellent « l'ensemble des travailleurs à prendre massivement part », s'annonce comme une mobilisation pour la cause. Une méthode en expérimentation depuis bien longtemps.

Les Dépêches de Brazzaville

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

L'éclosion des activités commande la mutualisation des moyens entre les organismes

Dans le cadre de la journée mondiale de la science, célébrée le 10 novembre, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a évoqué dans une adresse la nécessité de mutualiser les moyens entre les structures de recherche et d'enseignement supérieur et les organismes bénéficiaires des résultats de la recherche, en vue du développement du secteur.

La mutualisation des moyens devrait, selon le ministre Coussoud Mavoungou, permettre l'éclosion des activités scientifiques au Congo. Elle mettra à la disposition des chercheurs une plateforme commune de travail pour sensibiliser la population aux thématiques développées au niveau de la recherche et l'innovation.

« Cette solution qui s'offre à nous depuis notre indépendance, si elle est bien comprise, soutenue par des investissements conséquents pour créer des installations de recherche et des espaces de créativité, peut favoriser rapidement notre ingéniosité, transformer notre économie, garantir l'égalité et assurer un avenir durable pour tous », a déclaré le ministre de la Recherche scientifique.

La recherche scientifique est au cœur de développement socioéconomique. Elle constitue un secteur porteur en termes de création d'emplois et de la va-

leur ajoutée, d'apport de solutions aux différents problèmes auxquels la population fait face. Dans le domaine de l'agriculture, la recherche agronomique a permis de produire des aliments de bétail et des semences performantes (boutures saines de manioc ; semences de soja, riz, arachide, haricot) qui ont été mises à la disposition des paysans et des unités agroindustrielles.

En matière de recherche forestière, les résultats ont conduit à la production des plants d'essences locales servant aux plantations forestières villageoises ou industrielles ; à la mise en évidence des impacts des activités d'orpaillage sur la destruction des écosystèmes forestiers nationaux ; à la caractérisation de la pollution des sols et des récoltes.

Les résultats de la recherche scientifique dans le secteur de la santé et d'autres sphères d'activités participent à l'amélioration des conditions de vie de la population, à la préservation de l'environnement et au développement socioéconomique.

« Les scientifiques congolais devront se considérer comme des artisans des mutations de la société et contribuer ainsi à un développement durable de notre pays », a lancé le ministre.

Le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique compte neuf structures de recherche opérant dans les domaines des sciences exactes, naturelles, agronomiques, sociales, humaines, de la santé et de l'ingénierie.

« La science pour une meilleure entente et compréhension globale », c'est le thème de l'édition 2017 de la journée mondiale de la science. Dans l'optique de cette célébration, les chercheurs, inventeurs et innovateurs congolais présentent leurs œuvres au public à l'ex-Orostrom, en plein cœur de Brazzaville. Les élèves, étudiants et autres observateurs auront à échanger avec ces derniers sur les résultats de leurs travaux.

Christian Brice Elion



Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails : escicinfo2013@gmail.com / escicinfo2013@escic-cg.com ; Site : www.escic-cg.com

SALARIÉS

Ouverture des inscriptions au cours du soir :

- 3^e année bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

Diplômes français

HUMEUR

Où sont les économistes pour aider des jeunes à monter des projets ?

L'interpellation s'adresse plus particulièrement aux économistes, car le pays en a plusieurs. Ils sont partout dans des filières et spécialités diverses de la chose « économique ». Mais le constat est que bon nombre parmi eux théorisent plus leur savoir au lieu de le concrétiser à travers des projets économiques, qu'ils peuvent donner aux jeunes à la recherche des canaux d'insertion socio-économique.

Tenez ! Quand on discute avec certains jeunes à la quête d'emplois ou en chômage, on se rend bien compte qu'ils sont pleins de bonnes initiatives capables de les pousser vers l'auto-prise en charge socio-économique ou socio-professionnelle. Ces jeunes ont, bien sûr, des idées mais qui ne sont pas cadrées. Ils souffrent donc d'un « déficit de formation en matière de montage des projets économiques ». Ils

vous sortent leurs idées pêle-mêle sans une cohérence rationnelle. « Oh ! si nous étions organisés avec les autres, nous serions capables d'approvisionner même la ville de Pointe-Noire en farine de fofou et cela nous donnerait de l'argent. Mais comment monter un tel projet qui pourrait s'éterniser dans le temps ? », s'interrogeait un jeune Congolais en chômage croisé au Fond Tié-Tié qui se rebellait contre le coût élevé du sac de farine de fofou vendu aujourd'hui à 50 000 ou 75 000 F CFA.

Cela montre bien que parmi ces jeunes oisifs, nonchalants, chômeurs, certains ont bien l'envie de sortir de cet état dans lequel ils se trouvent, mais il y a tout de même quelques pesanteurs qui les freinent pour décoller. La première, c'est celle de la formation en termes des séminaires et ateliers de montage des projets économiques et la seconde,

c'est celle de connaître à quelle porte frapper dans un premier temps pour arracher un financement proportionné si et seulement si le projet a été bien monté par des spécialistes ayant mesuré tous les paramètres qui entrent en ligne de compte.

Ainsi donc, la jeunesse en chômage ou à la recherche d'emplois, ce n'est pas seulement l'affaire des départements chargés de la Jeunesse ou de l'Éducation, car la problématique de la jeunesse est transversale, au carrefour de plusieurs départements ministériels. Et parmi eux, il y a ceux chargés de l'Économie, du Plan voire même des Finances qui regorgent d'éminents économistes capables d'œuvrer aux côtés des jeunes pour les aider à monter un projet économique.

Nous souhaitons l'implication des économistes car monter un projet économique n'est pas donné à tout le monde.

Un projet a des buts sociaux bien définis avec des objectifs clairs pour produire les résultats escomptés. Le but essentiel étant des pistes de solution pour endiguer la pauvreté qui gagne des jeunes et/ou certaines couches de la société. Cela devrait donc conduire, comme le disait à juste titre le philosophe américain John Dewey, à une analyse préalable des besoins. Les objectifs des projets devant être réalistes, il faut donc une prise en compte non seulement des exigences, mais aussi des ressources financières et humaines. Enfin, la conduite d'un projet nécessite un travail en équipe, parfois l'implication de divers partenaires et acteurs. Des jeunes porteurs de bonnes idées pouvant générer des emplois ne sont donc pas toujours de bons monteurs des projets économiques. L'assistance des spécialistes est ainsi requise.

Faustin Akono

PATRIMONE PUBLIC

Le stade Franco-Anselmi débarrassé des véhicules encombrants

L'opération de nettoyage du site a été ordonnée par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngoulondélé, lors de son passage à Pointe-Noire, dans le cadre de sa visite des installations sportives sur l'ensemble du territoire national.

Le stade Franco-Anselmi a été transformé depuis quelques années en une fourrière par la municipalité et le bureau des accidents. L'opération de déguerpissement des véhicules immobilisés dans son enceinte qui a débuté le 7 novembre s'est poursuivie le 10 novembre, en présence de Brice Merlin Lépébé, directeur général des Sports. Il avait à ses côtés, Joseph Ndinga Biangou, directeur départemental des Sports de Pointe-Noire, Jean-Claude Bitsou, directeur du complexe sportif de Pointe-Noire et Marc Makoumbou, responsable de la gestion urbaine et des transports chargé de gérer la fourrière municipale.

Ce dernier a indiqué que la mairie a été instruite par le ministre des Sports pour réhabiliter ce site. « Ces véhicules, sous l'instruction du député maire, vont être déposés dans l'enceinte de l'arrondissement trois, Tié-Tié, où nous avons suffisamment de l'espace », a dit Marc Makoumbou. Prenant la parole, le représentant du ministre des Sports a félicité

les autorités locales pour l'accomplissement de leur engagement. « Pendant le passage du ministre à Pointe-Noire, il avait constaté que le stade Franco-Anselmi était transformé en fourrière. Il avait instruit le directeur départemental des Sports et le direc-

teur du stade de déguerpissement des véhicules dans le stade, mais un communiqué passe pour interpellé les propriétaires de certains véhicules. Le dernier délai de déguerpissement est le 12 novembre », a-t-il signifié.

Le gestionnaire du complexe sportif de Pointe-Noire a, cepen-



Enlèvement d'un véhicule du stade «Adiac»

teur du stade de déguerpissement tous ces véhicules. Il avait promis de revenir le 10 novembre pour constater si cela a été fait », s'est-il réjoui. Et de poursuivre que ce stade historique qui a vu joué le Roi Pélé sera remis aux sportifs pour sa bonne utilisation.

De son côté, Joseph Ndinga Biangou, qui s'est occupé de la partie administrative de l'opération, s'est également félicité de la bonne compréhension des autorités administratives et policières qui géraient conjointement cette fourrière. « Vous allez constater qu'il y a encore quelques vé-

hicules dans le stade, mais un communiqué passe pour interpellé les propriétaires de certains véhicules. Le dernier délai de déguerpissement est le 12 novembre », a-t-il signifié. « Nous avons accompagné le directeur départemental dans ces démarches et, à ce jour, on peut dire que cela marche. L'opération qui a démarré il y a 3 jours va se poursuivre jusqu'au 12 novembre après, il n'y aura plus rien. Nous avons déjà installé l'inspection sectorielle des Sports de Lumumba ici. Ceux qui voudront bien utiliser le stade peuvent nous faire parvenir leur demande », a-t-il indiqué.

Charlem Léa Legnoki

DISPARITION

Dieudonné Ifissa n'est plus

L'artiste comédien et humoriste a rendu l'âme le 9 novembre, à Dolisie, deux semaines après son accident de circulation sur une artère de la ville.

Percuté de sa moto communément appelée « Djakarta » par un véhicule, Dieudonné Ifissa laissait présager pourtant quelques lueurs d'espoir de rétablissement, en dépit des blessures occasionnées par le terrible accident. Deux semaines après, l'irréparable est arrivé, Ifissa est décédé plongeant parents, amis et connaissances dans la consternation et l'émoi. Coéquipier du célèbre comédien Nkaba Ndoudi dans de nombreux numéros de sketch et de théâtre, Ifissa, avec son humour sarcastique, faisait toujours rire. Excellent imitateur, il a joué dans plusieurs groupes de sketch du pays avec la même obsession: faire rire le public. Son talent d'humoriste est certainement un héritage familial puisque son grand-père fut un excellent conteur et que sa mère une célèbre conteuse.

Boute-en-train, Ifissa racontait souvent l'anecdote née après l'acquisition de sa première moto, une Yamaha 100. Apprenant que le nom de sa moto était une Yamaha, traduit littéralement en dialecte Pounou ou bouissi « U Ya Maha », c'est-à-dire « Ne monte pas là-dessus », sa maman lui avait donc naturellement décon-

seillé de s'en servir. Prémonition ou signe du destin, c'est sur une moto qu'il quitte la terre des hommes.

Enseignant de carrière et ins-



Dieudonné Ifissa lors d'un spectacle à Dolisie /crédit photo «DR»

pecteur des collègues jusqu'à son dernier souffle, Dieudonné Ifissa dit Mabiéyi, Mangili Mandzengu, Mangilin Magili, est l'un des pionniers de la comédie et de l'humour dans le pays. C'est le célèbre humoriste N'Kaba Ndoudi, alias Kabas, qu'il rencontre au lycée qui l'amène dans la troupe théâtrale universitaire Ferdinand-Mouangassa où il était le seul lycéen à jouer. Il a également presté dans l'orchestre « Les patriotes » du lycée Karl-Marx, à Pointe-Noire, où il était élève. Chanteur à ses heures perdues, il a accompagné l'artiste-musicien Kali Djatou dans sa célèbre chanson «Premier salaire» mais aussi Fernand Mabila.

Hervé Brice Mampouya

SUIVI DES PERSONNES DU 3^e ÂGE

Lancement à Pointe-Noire d'un plan d'action conjoint 2017-2022

Le programme vise l'identification des personnes en perte d'autonomie financière en vue de leur offrir des soins gratuits à domicile.

L'opération qui se déroule depuis le 10 novembre a été lancée par l'Association d'aide et soins à domicile pour personnes âgées du Congo (Aasdpac) que dirige Auguste Valairy Loko. Dans sa mise en œuvre, il est prévu plusieurs phases dont la première concerne l'identification gratuite des personnes âgées. « Cette identification qui s'effectuera dans les hôpitaux de la ville permettra d'avoir un registre départemental des personnes âgées. C'est donc une opportunité qui permettra à ces personnes, pendant tout le mois de novembre, de bénéficier d'un suivi et d'un accompagnement médical, social et psychologique », a déclaré le directeur départementale de la Santé, Jean-Pierre Michel Dzondault, présent à la cérémonie. Il a rappelé que ce « protocole d'accord entre le ministère de la Santé et de la population et l'Aasdpac s'inscrit dans l'axe prioritaire numéro 6 du projet de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui accorde une place de choix à la réalité de la gratuité des actes et des soins sanitaires accordés par l'Etat au profit de certaines catégories. »

Pour sa part, le vice-président de l'Aasdpac, Godefroy Mouanda Mavoungou, a salué, d'une part, l'appui administratif



du gouvernement à travers le ministère de la Santé et de la population et, d'autre part, l'appui financier de la société pétrolière Total E&P Congo qui permet un bon fonctionnement des activités de cette association.

« C'est depuis septembre 2010 que l'Aasdpac est soutenue financièrement par Total E&P Congo, à travers sa politique de continuité des soins à domicile de ces

retraités en perte d'autonomie, conformément à la responsabilité sociale de cette entreprise (...). Le plan d'action 2017-2022 va s'étendre sur quatre phases, notamment l'identification des maladies survenant avec la vieillesse auprès des personnes âgées des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, la phase de référence, celle du traitement des données et aussi celle du suivi à do-

Photo de famille après l'activité

micile », a-t-il indiqué. Notons que le coup d'envoi de cette activité a été donné en présence du conseiller socio-sanitaire du préfet de Pointe-Noire, Albert Mahounga, et des représentants des associations des retraités. Le contrôle de la tension artérielle, du taux de glycémie et du poids des participants a marqué le clou de la cérémonie.

Séverin Ibara

IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE
www.adiac-congo.com

FOOTBALL DES JEUNES

Le CNFF cherche ses nouveaux pensionnaires

Une campagne de détection de jeunes talents a été lancée, le 4 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, avant de s'étendre sur l'ensemble du territoire.

Après une semaine de travail, les techniciens du Centre national de formation de football (CNFF) ont déjà une idée de ce que pourra être la présélection de Brazzaville, l'étape décisive avant de valider le statut de pensionnaire. La campagne à cet effet connaît une bonne dose de mobilisation. Selon son directeur, Charles Otendé, près d'un millier de jeunes footballeurs des catégories U-17 et U-20 ont répondu à l'appel lancé. Certains de ces postulants n'ont pas attendu longtemps pour frapper à l'œil des recruteurs. « Je suis très fier et très content car on a repéré déjà à Brazzaville de bons jeunes. J'espère vraiment qu'on va continuer sur cette lancée », a déclaré le 10 novembre, Candido Filho (Valdo), le responsable de l'encadrement technique du CNFF.

Le Centre, a-t-il souligné, a la capacité d'accueillir 44 joueurs dont 22 par catégories. Ce qui revient à dire que tous les jeunes qui ont laissé une bonne impression dans cette première étape de détection ne sont pas d'office pensionnaires. Car la campagne va s'étendre dans tout le pays. Il faudra encore confirmer par le talent lors des prochaines étapes

pour valider leur présence dans le quota réservé à Brazzaville.

« Le centre a la capacité d'accueillir 44 joueurs notamment 22 U-17 et 22 U-20. Nous ne sommes pas obligés de le remplir, parce qu'il faut laisser quelques chambres pour d'autres joueurs que nous détecterons. Nous devons continuer ce travail dans tout le pays en touchant le nord et le sud. Je suis convaincu que nous allons trouver à Dolisie,

mais il ne faut pas être pressé car c'est ici qu'il faut bosser dur », a commenté Valdo.

Le sélectionneur des U-17 et U-20 a aussi insisté sur le respect de l'âge. Pour le non-respect de ce critère, le Congo a été disqualifié à la phase finale de la Coupe d'Afrique des moins de 17 ans alors qu'il avait validé sa qualification face à la Tanzanie. A chaque présentation de l'enfant, les encadreurs prennent le temps de

malins car Valdo a promis de leur imposer des examens médicaux pour authentifier leurs vrais âges.

« S'agissant du critère d'âge, j'ai fait mon travail. J'ai discuté avec les enfants en leur montrant l'importance de dire la vérité. Après, nous ferons des tests médicaux. Nous allons faire tous les examens possibles par rapport aux os (IRM) pour connaître le vrai âge. Nous irons aussi dans les mairies pour authentifier les

tionneur des moins de 17 et 20 ans.

Notons que c'est la première campagne de détection animée par Valdo depuis qu'il avait paraphé, le 28 février, son contrat. Il a été confié à cet ancien joueur de Paris Saint Germain les clés de l'encadrement technique du CNFF.

« Cette campagne est une épreuve très intéressante pour nous. D'abord, parce que les gens ne peuvent pas venir au centre sans passer par la détection. En plus, nous avons des objectifs précis, à savoir relever le niveau du football congolais. Ce travail passe nécessairement par la formation. Et nous devons être exigeants vis-à-vis de nous-mêmes et des jeunes qui doivent rentrer au centre », a commenté Charles Otendé.

Créé en 2005 par le chef de l'Etat, le CNFF a permis aux Diables rouges de remporter la Coupe d'Afrique des nations junior organisée à Brazzaville en 2007. Cette équipe championne d'Afrique a été éliminée en huitième de finale lors de la Coupe du monde tenue la même année au Canada.

Le CNFF a aussi sorti la génération des cadets médaillés de bronze à la CAN U-17 en 2001 au Rwanda. Les deux médailles d'or remportées à Beyrouth en 2009 et à Nice en 2013 lors des Jeux de la francophonie sont également des résultats à mettre à l'actif de ce centre qui n'a plus joué son vrai rôle depuis près de trois ans.

James Golden Eloué



Sur la pelouse du stade Alphonse-Massamba-Débat, des jeunes mettent en avant leur talent en vue d'intégrer le CNFF (Adiac)

Sibiti, Pointe-Noire, Ouesso et autres, de bons joueurs. C'est le plus important. Le rêve de ces jeunes congolais, c'est l'Europe

discuter avec lui en lui demandant son âge, sa date et lieu de naissance. Ce n'est pas suffisant pour les plus

extraits d'acte de naissance qui nous ont été présentés. Le but est d'éviter des surprises lors les compétitions », a assuré le sélec-

RÉFLEXION

Les leçons d'un voyage en Asie

La tournée de dix jours que vient d'effectuer Donald Trump en Asie ne garantit évidemment pas que la première puissance du monde empruntera, dans le proche avenir, la voie de la sagesse plutôt que celle de l'outrance comme semblaient l'indiquer les premiers actes du nouveau président des Etats-Unis. Mais elle envoie à la communauté internationale plusieurs signaux forts que l'on peut ainsi résumer.

° Premier signal : la puissante Amérique reconnaît officiellement le rééquilibrage des relations internationales que génèrent l'affirmation de la Chine et le retour de la Russie sur la scène mondiale. En témoignent la chaleur mais également la modération des propos que sa plus haute autorité a tenus lors des entretiens qu'elle a eues avec Xi Jinping à Beijing. En témoigne, peut-être plus encore, l'ampleur des contrats - 253 milliards de dollars ! - passés à cette occasion entre la Chine et les Etats-Unis. Aux tweets ravageurs et donc irresponsables que Donald Trump balançait régulièrement contre les dirigeants de l'ex-Empire du milieu ont succédé des propos très diplomatiques prônant, y compris à l'égard de la Corée du nord, la paix plutôt que la guerre, le commerce plutôt que l'affrontement.

° Deuxième signal : le changement brutal d'attitude et de propos de la plus haute autorité amé-

ricaine lors de sa tournée en Asie confirme que l'Etat américain, autrement dit l'administration fédérale, a repris la main, sans le dire ouvertement, sur la Maison-Blanche. Certes, rien ne permet de dire que ce changement stratégique est définitif tant est imprévisible le comportement de Donald Trump qui est plus celui d'un homme d'affaires milliardaire que celui d'une haute personnalité politique. Mais la puissance souterraine de l'appareil d'Etat aux Etats-Unis est telle que si le président américain ne respecte pas les us et coutumes de la Maison-Blanche, il n'aura aucune chance de finir son mandat dans le « bureau ovale » où il siège aujourd'hui.

° Troisième signal : la longueur du séjour que le président américain a effectué en Asie et la diversité des pays qu'il a visités à cette occasion - Japon, Corée du sud, Chine, Vietnam, Philippines ! - est le signe annonciateur, ou plus exactement la confirmation, d'un mouvement historique qui conduira dans les années à venir les Etats-Unis à faire de ce qu'était jadis le Tiers-Monde le point focal de sa diplomatie. Consciente que l'Asie, l'Afrique, l'Amérique latine sont d'ores et déjà les véritables moteurs du devenir de la planète, la haute administration américaine s'emploie maintenant à renforcer sa présence sur les trois continents plutôt qu'en Europe. En témoignent, pour ce qui concerne plus précisément l'Afrique, la modernisation des

ambassades et plus encore le renouvellement des équipes diplomatiques américaines.

° Quatrième signal : la combinaison des trois mouvements précédents accélérera, probablement à court terme, la modification en profondeur de la gouvernance mondiale qui se dessine depuis le début de ce nouveau millénaire. Jusqu'à présent dominées par les Etats-Unis et l'Europe Occidentale, l'Organisation des Nations unies et les institutions internationales qui en sont les piliers depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale vont devoir s'adapter aux changements stratégiques majeurs que provoque la percée humaine des nations du Sud. La Chine et, dans une moindre mesure, la Russie étant les moteurs de cette évolution, les Etats-Unis vont devoir prendre place à leur tour dans ce processus historique s'ils veulent demeurer dans la course. Et c'est bien ce que laisse prévoir la visite de Donald Trump en Asie.

Conclusion de ces quelques remarques : nous sommes bien à un tournant de l'Histoire moderne. Que Donald Trump reste à la Maison-Blanche ou qu'il en soit exclu par la voie de l'« impeachment » qui se dessine à son encontre, les Etats-Unis n'ont pas d'autre solution que de se rallier à ce vaste mouvement. Si, du moins, ils veulent continuer à jouer un rôle dans la conduite des affaires mondiales.

Jean-Paul Pigasse